

## **EPIGRAPHE**

*Les petites unités économiques sont comme des jeunes plantes dans la pépinière, une fois les soignées et les entretenir, elles finissent par grandir et produire des fruits.*

*BABAKA Elisabeth*

## DEDICACE

*A Dieu tout puissant, source de toute vie et de l'intelligence.*

*A mon père MVUBU BUNDU Jean-Marie, pour tous les sacrifices consentis pour notre formation depuis le bas de l'échelle jusqu'à l'université car vous avez y à serer ceinture pour façonner notre psychique de façon psychologique liée à l'intelligence, pour que nous soyons classés au rang des distinguos des têtes savantes du pays. Nous en sommes fier de votre gratitude et vous êtes digne d'être appeler : « papa »*

*A ma mère BATAKANA SITA Christine, pour son amour très affable, tant d'affection, encouragement, peines qu'elle a consentie pour notre éducation moyennant son sagesse distinctive liée à l'éthique ; un simple merci ne saurait pas exprimer ma profonde reconnaissance à son égard ;*

*A vous mes frères Justinho MVUBU, Gloire MVUBU, Ronard MVUBU, Florida MVUBU. Tant de fois privés même de strict minimum à mon propre profit, réjouissez-vous qu'au bord de tant de peine, il n'y ait pas que vanité et néant.*

*A toutes personnes qui nous sont chères, en particulier DILUZOLELE Dieudonné, nous vous disons merci pour votre marque d'attachement à notre modeste personne.*

*Je dédie ce travail*

## AVANT –PROPOS

*Le parcours étant long et difficile, nous voici aujourd'hui arrivée à la fin de notre cycle de licence au sein de la Faculté d'Administration et Sciences Economiques, FASE en sigle, de l'Université Protestante au Congo.*

*Ainsi, qu'il nous soit permis de nous acquitter de multiples et profondes dettes des reconnaissances que nous avons contracté envers tous nos professeurs de la faculté qui nous ont communiqué leur expérience, leurs réflexions et leurs commentaires sans lesquels nous n'aurions jamais écrit ce mémoire.*

*Nous voudrions d'abord avouer combien nous sommes directement redevables envers les professeurs ILASHI UNSHENGWO Adolphe. En dépit des nombreuses occupations, il a accepté volontiers de diriger la rédaction de cette étude. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.*

*Nos remerciements s'adressent également aux chefs des travaux(CT) et assistants MULAMBA Franck, rapporteur de ce travail et à mes encadreur assistant BOSONKO Jacques et le Doctorant Papy KIMUANGA. Qu'ils veillent bien accepter le témoignage de notre profonde gratitude.*

*Nous remercions plus particulièrement nos oncles, tantes et cousins qui ont aussi contribué à notre formation, nous faisons plus allusion à KIUSI TIONGO Didier, TUSAMBA MVUBU Thomas, Pamphile et leurs épouses ; A mes tantes les SITA, les MVUBU et MASUNDA GRISAY Jeanne, pour leurs sens de responsabilité et leurs affection équilibrant notre parcours.*

*Mes remerciements vont également à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre nous ont aidés dans cette lutte ardue pour obtenir ce prix ; alors nous sommes très reconnaissant à l'égard de tous les serviteurs de Dieu de mon église, particulièrement au Revend pasteur BANOTA NKUMBU Samuel pour ses exhortations très efficace.*

*A tous nos compagnons de lutte à l'UPC ; LOMBOTO Marguerite, KUBAYA Jémima, TOMANDJI Rostel, SUDIANA Mélanie, MANGOYO Prisca, NGOMBO Alethiae. qu'ils trouvent ici l'expression de leurs efforts conjugués.*

*A nos amis et connaissances nous vous exprimons notre amitié et notre sympathie. A ce titre nous citons : KAMALANDUA Carthy, LONGO Hugues, BOMPANU Alain.*

*Nombreux sont ceux qui voudront voir leurs noms repris sur cette page et pourtant, s'il nous était arrivé à les citer, ce travail se réduirait à un répertoire de nos noms, que ces derniers trouvent en ces lignes, l'expression de notre profonde reconnaissance.*

*BABAKA MVUBU Elisabeth*

## LA LISTE DES ABREVIATIONS

|      |                                  |
|------|----------------------------------|
| AC   | : Actif Circulant                |
| AF   | : Actif Fixe                     |
| BFR  | : Besoin en Fonds de Roulement   |
| CAF  | : Capacité d'Autofinancement     |
| CAR  | : Chiffre d'Affaire Réalisé      |
| CE   | : Capitaux Economique            |
| CF   | : Charges Fixes                  |
| CMP  | : Coût Moyen Pondéré             |
| CP   | : Capitaux Permanent             |
| CP   | : Capitaux Permanents            |
| CT   | : Charges Totales                |
| CV   | : Charges Variables              |
| DAS  | : Domaine d'Activité Stratégique |
| EDCT | : Emprunt et Dette à court Terme |
| EDLT | : Emprunt Dette à Long Terme     |
| EDMT | : Emprunt Dette à Moyen Terme    |
| EM   | : Encaisse Minimum               |
| FIFO | : First, first out               |
| FR   | : Fonds de Roulement             |
| FRNG | : Fonds de Roulement Net Global  |
| LIFO | : Last in First out              |
| MCU  | : Marge sur Cout Variable        |

---

|      |                                           |
|------|-------------------------------------------|
| MCVU | : Marge sur les Coûts Variables Unitaires |
| PME  | : Petite et Moyenne Entreprise            |
| PVHT | : Prise de Vente Hors Taxe                |
| RE   | : Rentabilité Economique                  |
| RF   | : Rentabilité Financière                  |
| RNE  | : Résultat Net d'exploitation             |
| ROE  | : Return on Equity                        |
| SARL | : Société à Responsabilité Limitée        |
| SR   | : Seuil de Rentabilité                    |
| SRQ  | : Seuil de rentabilité en quantité        |
| TIR  | : Taux Interne de Rentabilité             |
| TMCU | : Taux de Marge sur le Cout Variable      |
| TRE  | : Taux de Rentabilité Economique          |
| TRF  | : Taux de Rentabilité Financière          |
| TTC  | : Tout Taxe Comprise                      |
| VAN  | : Valeur Actualisation Nette              |
| VD   | : Valeurs Disponibles                     |
| VE   | : Valeurs d'Exploitation                  |
| VI   | : Valeurs Immobilières                    |
| VR   | : Valeurs Réalisables                     |

## PLAN DU TRAVAIL

### INTRODUCTION

1. PROBLEMATIQUE
2. HYPOTHESES
3. ETAT DE LA QUESTION
4. INTERET ET CHOIX DU SUJET
5. OBJECTIFS
  - 5.1. OBJECTIF GENERAL
  - 5.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES
6. METHODOLOGIE DU TRAVAIL
7. DELIMITATION DU SUJET

### CHAPITRE I. GENERALITES SUR LES CONCEPTS DE BASE

#### SECTION I. NOTIONS SUR L'ANALYSE FINANCIERE

- I.1. Cadre opérationnel de l'analyse financière
  - I.2.1. Définition et objectifs de l'analyse financière
    - A. *Le diagnostic économique*
    - B. *Le diagnostic financier*
  - I.2. Etapes de l'analyse financière
    - I.2.3. Stratégies financières d'une entreprise
    - I.2.4. Méthodes d'appréciations des entreprises
      - 1.1.1. Définition de la rentabilité économique
      - 1.1.2. Mode de calcul du taux de rentabilité économique
  - 1.2. Notions sur la rentabilité financière
    - 1.3.1. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne gestion des fonds propres
  - 1.3. Les relations entre les trois types de rentabilités
  - I.4.1. Analyse par la méthode des ratios
  - I.5. La Structure financière d'une entreprise
1. DEFINITION DE LA STRUCTURE FINANCIERE
2. OBJECTIF DE LA STRUCTURE FINANCIERE
3. IMPORTANCE DE LA STRUCTURE FINANCIERE
4. LES GRANDES MASSES BILANTAIRES
  - 4.1. Valeurs immobilisées (V. I) en actifs fixes (A.F)
  - 4.2. Actifs circulants (A.C) OU Valeurs Circulantes (V.C)
  - 4.3. Capitaux permanents (C.P)
  - 4.4. Dettes à Court terme (DCT)
  - 4.5 Règles d'orthodoxie financière

#### SECTION II. NOTIONS SUR L'EFFET DE LEVIER FINANCIER

1. BUT DU FINANCEMENT
  - 2.1. Les différentes sources de financement
    - 2.1.1. Sources de financement externe
    - 2.1.2. Source de financement interne

- 2.2. Caractéristiques des sources de financement
  - 2.2.1. Définition
  - 2.2.2. Objectif et intérêt
- 2.3. Le seuil de rentabilité
  - 2.3.2. Rôles du seuil de rentabilité
  - 2.3.3. Calcul du seuil de rentabilité
  - 2.3.4. Rentabilité financière d'une entreprise liée à l'effet de levier
  - 2.3.5. Rentabilité économique
- 2.4. Mécanisme
  - 2.4.1. Une technique d'autofinancement
  - 2.4.2. Les Risques de l'effet de levier
  - 2.4.3. Valorisation de l'effet de levier à travers le ratio d'endettement
  - 2.4.4. Exemple pratique
- 2.5. Types d'emprunt
- 2.6. ENDETTEMENT
  - 2.6.1. Calcul de l'effet de

## CHAPITRE II. SYSTEME BANCAIRE ET PRESENTATION DE LA RAWBANK

- 2.1. SYSTEME BANCAIRE CONGOLAIS
  - 2.1.1. Présentation du système bancaire
  - 2.1.2. Les normes PRESENTATION DE LA RAWBANK
- 2.2.1. STATUT JURIDIQUE
- 2.2.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE
- 2.2.3. HISTORIQUE DE LA RAWBANK
- 2.2.4 OBJECTIFS
- 2.2.5. PRODUITS DE LA BANQUE
  - 2.2.5.1 Produits/services de l'entreprise
  - 2.2.5.2 Produits/services du particulier
- 2.2.6 POLITIQUE GENERALE DE LA BANQUE
- 2.2.7. ORGANISATION ET STRUCTURE
  - 2.2.7.1 Le conseil d'Administration
  - 2.2.7.1. Le comité de Direction
  - 2.2.7.3 Le comité Spécifique
- 2.2.8 FONCTIONNEMENT
  - 2.2.8.1 Les Ressources Humaines
  - 2.2.8.2 Les Moyens Matériels et Financiers
  - 2.2.8.3 Les systèmes Informatiques
- 2.2.9 IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE
  - 2.2.9.1 ORGANIGRAMME DE LA RAWBANK

Chapitre III. Analyse de l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière de la Rawbank.

### 3.1. PRESENTATION DES MATERIAUX D'ANALYSE

#### 3.2. Concept de capital économique

##### 3.2.1. Taux de Rentabilité Economique

###### 3.2.1.1. Définition

###### 3.2.2. Calcul du taux de rentabilité économique

#### 3.3. Analyse du levier financier de la RAWBANK de 2009 à 2014

##### 3.3.1. Notions sur la rentabilité financière

###### 3.3.1.1. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne gestion des fonds propres

###### 3.3.1.2. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne structure financière

##### 3.3.2. Notion de levier financier

###### 3.3.2. Mode de calcul

### CONCLUSION

### BIBLIOGRAPHIE

### TABLE DES MATIERES

## INTRODUCTION

### 1. PROBLEMATIQUE

La finance est l'une des fonctions les plus importantes dans le fonctionnement et dans l'organisation d'une entreprise, notamment celle d'une institution bancaire.

Dans l'analyse économique, l'entreprise est considérée comme la cellule de base de la production. La théorie classique de la firme lui assigne un objectif de maximisation du profit en fonction de ses recettes et de ses coûts, et présuppose l'existence d'un centre de décision unique.

Une bonne gestion de l'entreprise suppose une mobilisation des ressources financières adaptées aux besoins de ses activités. Ces ressources doivent être utilisées à bon escient afin de générer des bénéfices qui permettront à l'entreprise de rembourser ses dettes éventuelles, de réaliser des investissements afin de se développer. Ainsi, la bonne gestion des finances conditionne la survie de l'entreprise car celles-ci laissent un trait dans toutes les activités de l'entreprise.

Pour financer son activité, l'entreprise dispose de deux possibilités : recourir aux fonds propres ou à l'emprunt. Les entreprises recourent à la dette pour financer leurs opérations. Dans une optique de gestion financière, on distingue fréquemment les dettes selon leur degré d'exigibilité, allant des dettes de court terme aux dettes de moyen et long terme. Les dettes de moyen et long termes sont les plus couramment contractées pour financer le cycle d'investissement alors que les dettes de court terme financent le cycle opérationnel.

On peut distinguer:

- les dettes à court terme d'exploitation : principalement les crédits fournisseurs ;
- les dettes à court terme hors exploitation : impôt sur les sociétés à payer au fisc, charges sociales à verser, avances et acomptes reçus sur commandes,...
- les dettes à court terme bancaires, consenties par des partenaires financiers.

Si une entreprise n'est pas bien gérée, elle peut facilement se retrouver en situation d'insolvabilité. Ce qui peut aboutir à une cessation de son activité voire à une mise en liquidation. Par insolvabilité, on entend l'incapacité qu'éprouve une entreprise à s'acquitter d'une dette par manque de liquidité à un moment donné. Cette situation peut arriver à toute entreprise qui ne prend pas suffisamment conscience de

l'importance d'une bonne et d'une gestion saine de ses finances, et ce, même dans le cas où l'entreprise connaît une bonne activité économique<sup>1</sup>.

Le degré d'endettement d'une entreprise a une incidence sur sa sécurité et son indépendance financière d'une part, et sur son développement et sa rentabilité d'autre part.

L'entreprise est généralement devant un dilemme : la recherche de la sécurité et de l'indépendance financière exige la réduction de l'endettement, tandis que son développement et sa rentabilité sont facilités par un recours à l'endettement<sup>2</sup>.

Sur ce, l'analyse financière demeure un instrument de suivi, d'évaluation et de contrôle de gestion. Cette analyse financière permet d'apprécier les conditions d'équilibre financier (au travers de l'endettement) et de la rentabilité d'une entreprise, de mener une étude de sa solvabilité et de préconiser les mesures appropriées que doivent prendre ses dirigeants.

Il est donc indispensable que les dirigeants disposent des indicateurs de gestion qui les renseignent sur la situation financière de l'institution bancaire et qui leur permettent de prendre des décisions adéquates à des moments opportuns pour assurer la croissance de l'entreprise.

De ce qui précède, nous nous posons les questions suivantes:

- la Rawbank finance-t-elle ses activités sur base des emprunts ? Et comment se présentent-ils?
- Quel est l'effet du levier financier sur la rentabilité de l'entreprise?

## 2. HYPOTHESES

Nos hypothèses sont formulées de la manière suivante:

- ✓ la RAWBANK finance ses activités sur base des emprunts ;
- ✓ le levier financier des emprunts de la RAW BANK a une incidence significative sur sa rentabilité financière.

---

<sup>1</sup> [www.etudier.com/dissertations/Besoins-et-sources-de-Financement-De/396182.html](http://www.etudier.com/dissertations/Besoins-et-sources-de-Financement-De/396182.html)

<sup>2</sup> ILASHI UNSHENGWO, *Notes de cours d'Analyse financière*, 3eme Graduat/B, UNIKIN, 2013-2014.

### 3. ETAT DE LA QUESTION

Le sujet choisi n'est pas une première apparition encore moins une nouvelle analyse dans cette institution qui constitue l'espace de notre étude. Plusieurs travaux, rapport et réflexions ont certainement déjà abordé cette question. Nous avons lu les recherches ci-après :

- l'étudiante NEBULA Mirabel de l'université de Kinshasa, qui a porté sur l'analyse des déterminants d'endettement des petites et moyennes entreprises en République Démocratique du Congo, cas de la BOULANGERIE KIENKO.

En menant son étude, son objectif était d'analyser d'une part la relation qui existe entre les variables spécifiques des PME et de leurs dirigeants qui influent sur l'obtention des crédits et de l'autre part, leur niveau d'endettement par rapport à l'environnement de la RDC.

Elle a aboutit aux résultats selon lesquels : les variables pris en compte par les bailleurs de fonds pour l'octroi de crédit sont: la rentabilité et l'expérience c'est-à-dire la durée de vie.

Par rapport à notre étude, notre préoccupation est de vérifier l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière dans une banque.

l'étudiant TSHILOMBO TUMBA de l'Université de Lubumbashi dont le sujet a porté sur : « Analyser le niveau d'endettement et leur différent mode dans une entreprise privée. Cas de la DHL International.

Arrivé au bout des résultats selon lesquels les principales variables qui entrent en ligne de compte dans la structure d'endettement à DHL sont : la rentabilité, la durée de l'entreprise et la taille.

Ces critères influencent positivement sur son niveau d'endettement.

### 4. INTERET ET CHOIX DU SUJET

L'intérêt que peut susciter un pareil sujet provient inévitablement du schéma de nos aspirations d'approfondir nos connaissances théoriques acquises dans le domaine de l'analyse financière et tenter de les confronter avec la pratique dans les entreprises ou institutions financières et les responsables de notre entreprise pourraient tirer profit des résultats de notre étude pour parfaire leur gestion.

### 5. OBJECTIFS

Notre étude porte sur un objectif général autour duquel sont fixés les objectifs spécifiques.

## 5.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est d'apprécier l'effet du levier financier dû à l'endettement de l'entreprise.

## 5.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Spécifiquement, notre étude vise à:

- Apprécier l'équilibre financier ;
- Examiner le levier financier afin de vérifier l'intensité de la dette sur le résultat ;
- Analyser la rentabilité de l'entreprise.

## 6. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Pour réaliser cette étude, il nous a paru indispensable de recourir à un certain nombre de méthodes et de techniques.

S'agissant de méthodes, nous avons fait recourt à la méthode comparative et à la méthode structuro-fonctionnaliste ainsi qu'à la méthode systémique.

- La méthode comparative a consisté à établi des comparaisons au fil de temps de comportement des agrégats de gestion de la RAWBANK, tout en mettant en relief le comportement des indicateurs en cause ;
- La méthode systémique.

Ces méthodes ont été appuyées par des techniques documentaires et d'interview.

- Les techniques documentaires ont consisté à compulser la documentation pertinente à l'étude pour en tracer le cadre théorique et conceptuel. La documentation écrite, à travers la lecture des ouvrages tant généraux que spécifiques a été de mise ;
- L'interview nous a aidés d'échanger avec certains cadres de la RAWBANK sur certaines questions ne se retrouvant pas dans des documents.

## **7. DELIMITATION DU SUJET**

Notre sujet sur « l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière d'une institution financière bancaire » est délimité dans le temps et dans l'espace comme tout travail scientifique.

Dans le temps, le présent travail s'étend sur une période de cinq ans allant de 2009 à 2014.

Le choix cette période se justifie par la disponibilité des données. Les autres données n'étant pas disponibles

Dans l'espace, nous avons choisi la Rawbank comme champ d'investigation pour illustrer nos propos en matière de la gestion financière.

## **8. CANEVAS DU TRAVAIL**

A l'instar d'un arbre divisé en plusieurs branches, notre travail est subdivisé en trois chapitres, hormis l'introduction et la conclusion.

Le premier chapitre traite les généralités sur les concepts de base , le deuxième chapitre porte sur la présentation de la Rawbank et en fin le troisième chapitre parle d'analyse de l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière de la Rawbank.

## CHAPITRE I. GENERALITES SUR LES CONCEPTS DE BASE

Ce chapitre porte sur les notions d'analyse financières que nous allons aborder à la première section ainsi que sur le levier financier que nous allons aborder dans la deuxième section.

### SECTION I. NOTIONS SUR L'ANALYSE FINANCIERE

#### I.1. Cadre opérationnel de l'analyse financière

##### I.2.1. Définition et objectifs de l'analyse financière<sup>3</sup>

L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers (donc de tout le monde...), ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion...), sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements...), et enfin son patrimoine. On voit bien l'intérêt :

› *Pour le dirigeant* : l'analyse permet de mesurer la performance de sa propre gestion, de la comparer à celle de ses concurrents directs, et éventuellement de mettre en œuvre des actions correctrices. Elle permet aussi, et surtout, d'apprécier la solvabilité de ses clients (intérêt financier direct) et de ses fournisseurs (intérêt stratégique) en analysant leurs propres bilans. Un dirigeant se pose des questions très simples : « Mes clients seront-ils capables d'honorer leurs engagements », ou, plus prosaïquement, « de payer mes factures ? ». « Puis-je compter durablement sur mes fournisseurs ? En cas de difficulté, ne seront-ils pas tentés de “rogner” un peu sur la qualité des marchandises ou des matières qu'ils me livrent ? Pourront-ils tenir leurs délais de livraison ? Dans le doute, ne dois-je pas de mon côté commencer à diversifier mes sources d'approvisionnement ? »

› *Pour les co-contractants* (les tiers qui se trouvent en position d'exécuter des contrats avec l'entreprise, essentiellement les clients et les fournisseurs) : au-delà de la solvabilité immédiate du partenaire, comme on vient de le voir, l'analyse financière va aussi permettre de mesurer le poids relatif de chacun dans la relation commerciale. Il ne faut jamais oublier que, dans la vie des affaires, il y a un enjeu permanent de rapport de forces : en tant que client, je « pèse » combien chez tel fournisseur ? En tant que fournisseur, quel est mon taux de pénétration chez tel client

---

<sup>3</sup> Florent DEISTING et Jean-Pierre LAHILLE, Aide-mémoire Analyse Financière, Dunod, 4ième Edition, 2013, p.2-3

On comprend aisément qu'une entreprise qui réaliserait 30 ou 40 % de son activité (en finance on dira « ... de son chiffre d'affaires ») avec un seul client, serait soumise à toutes ses exigences, parfois à tous ses caprices (demandes de remises, d'échelonnement de paiements, etc.). Les bilans des clients et des fournisseurs constituent à cet égard une mine de renseignements (certaines entreprises ne publient pas leurs comptes au Greffe du Tribunal de Commerce dont elles dépendent – et payent l'amende prévue dans ce cas par le législateur – pour éviter précisément d'en apprendre trop à leurs clients ou fournisseurs. Ce n'est pas toujours un bon calcul : tout finit toujours par se savoir, même si c'est avec retard... et, surtout, les affaires ne peuvent vivre qu'à travers une certaine transparence.

L'opacité est toujours suspecte.

› *Pour les prêteurs* (qui sont une catégorie à part de co-contractants) : il s'agira de mesurer la capacité de l'entreprise à rembourser les capitaux prêtés ou qu'ils se proposent de lui prêter. Par « prêteurs », il faut entendre bien sûr les banques, mais aussi, par extension, tous les partenaires qui interviennent plus ou moins directement dans la « chaîne financière » : les assureurs-crédit (sociétés auprès desquelles une entreprise peut s'assurer contre le risque de non-paiement de la part de ses clients), la Banque de France (qui attribue une cote de crédit à chaque entreprise), les sociétés privées qui collectent les renseignements commerciaux et financiers (pour les revendre ensuite à leurs abonnés)...

› *Pour les salariés* : intérêt de comparer la politique sociale de leur employeur avec celle des concurrents : rémunération, primes... (il informations que l'on obtient souvent par lecture directe des documents comptables), mais aussi sa politique financière : parmi les richesses créées par l'entreprise, quelle est la part reversée au personnel ? On parlera plus loin de « répartition de la valeur ajoutée ». De plus en plus aujourd'hui les candidats à l'embauche, au moins cadres ou futurs cadres, s'intéressent de près à la situation financière et à la politique sociale de leur futur employeur. Un rapide coup d'œil sur ses comptes sera donc très instructif. Généralement, toute prise de décisions en finance passe par un diagnostic financier<sup>4</sup>.

-Les parties de l'analyse financière :

Il y a donc deux grosses parties dans l'analyse financière : le **diagnostic économique** et le **diagnostic financier**. Un peu comme pour le business plan où on retrouve ces deux parties, on commence par l'étude économique avant de passer au financier.

---

<sup>4</sup> Florent DEISTING et Jean-Pierre LAHILLE Op.cit p. 5-8

## **A. Le diagnostic économique**

Le **diagnostic économique** doit permettre de prendre connaissance du marché de l'entreprise, de sa stratégie et de son positionnement.

Les principaux éléments du diagnostic économique sont donc :

- l'étude du marché sur lequel évolue l'entreprise : renseignements sur le secteur, les concurrents, les risques et le potentiel du marché ;
- l'analyse de la production de l'entreprise : comment se crée la valeur ? comment l'entreprise s'est organisée ?
- l'analyse de la distribution : comment l'entreprise distribue ses produits ou ses services ?

Il est également important d'observer l'actionnariat de l'entreprise, le comportement de la direction, les valeurs véhiculées...

## **B. Le diagnostic financier**

Il conviendra tout d'abord de prendre connaissance des règles et des méthodes comptables de l'entreprise et des rapports éventuels des commissaires aux comptes qui peuvent contenir des informations importantes.

Ensuite, le diagnostic financier peut commencer avec pour objectif :

- d'étudier la formation du résultat : analyse de la marge, création et évolution du chiffre d'affaires, calcul du seuil de rentabilité...
- d'analyser la structure financière et les actifs : détail des immobilisations, BFR, méthodes de financement utilisées, capacité d'autofinancement...
- et de mesurer la rentabilité de l'entreprise.

## **I.2. Etapes de l'analyse financière**

Une **analyse financière** ne se limite pas à l'étude des comptes de l'entreprise, c'est un travail beaucoup plus large.

**La première étape** : Consiste à analyser le secteur économique de l'entreprise, son positionnement par rapport à ses concurrents, ses points forts et ses points faibles... et la stratégie adoptée par l'entreprise pour évoluer sur son marché : comment est organisée la production ? Comment l'entreprise distribue ses produits ou services ?

**La seconde étape** : après avoir étudié le secteur et la stratégie de l'entreprise, l'analyse des chiffres peut débiter.

### I.2.3. Stratégies financières d'une entreprise

Le succès d'une stratégie d'entreprise relatif et non absolu : il doit se mesurer par rapport au succès de la stratégie des concurrents. L'objectif consiste donc à obtenir un avantage concurrentiel, c'est-à-dire à dégager un profit durablement supérieur à celui des concurrents.

La stratégie doit faire correspondre les ressources et compétences de l'organisation (prépondérantes selon l'approche par les ressources) aux menaces et opportunités de son environnement (prépondérantes selon la théorie de l'écologie des populations). Le risque principal est que tous les concurrents apportent des réponses équivalentes, ce qui provoque une institutionnalisation de l'industrie (selon la théorie institutionnaliste).

Le dirigeant est nécessairement soumis à une rationalité limitée lors de ses prises de décision. Il risque donc de se contenter de s'approprier les stratégies émergentes développées par l'entreprise ou d'interpréter les succès passés.

Selon Michael Porter, il est possible de distinguer les stratégies génériques suivantes au niveau de chacun des Domaines d'Activité Stratégique (DAS) :

- les stratégies de domination par les coûts, qui consistent pour un DAS à proposer la même offre que les concurrents, mais à un prix inférieur : c'est l'approche revendiquée par Hyundai dans l'automobile ou Leclerc dans la grande distribution. Pour cela, on s'appuie souvent sur l'effet d'expérience, qui permet de réduire le coût marginal par une augmentation du volume cumulé. Une stratégie de prix qui repose sur ce principe est appelée *stratégie de volume*<sup>5</sup> ;
- les stratégies de différenciation, que l'on distingue entre *différenciation vers le haut* ou *sophistication* (proposer une offre plus élaborée et plus coûteuse que les concurrents, mais vendue encore plus cher : BMW, Apple, Starbucks, Häagen-Dazs, etc.) et *différenciation vers le bas* ou *épuration* (proposer une offre moins élaborée et bien moins coûteuse que les concurrents, mais vendue moins cher : easy Jet, Ryanair, Lidl, Dacia, Bic, H&M, etc<sup>6</sup>). Dans les deux cas, il s'agit de créer un différentiel positif entre l'écart de coût et l'écart de prix par rapport à l'offre de référence : soit on accroît le prix plus que le coût (différenciation vers le haut), soit on réduit le coût plus que le prix (différenciation vers le bas) ;
- la stratégie de focalisation : on se focalise sur une niche de marché. Pour cela, il faut que le marché soit suffisamment petit pour ne pas attirer de gros concurrents et qu'il nécessite des investissements suffisamment spécifiques

<sup>5</sup> Michael Porter la stratégie de nouvelle gestion, édition canon 2009. P.75

<sup>6</sup> RYANAIR, Lidl la différenciation de prix

pour rebuter d'autres petits concurrents. Le principal piège d'une niche est de la faire grossir.

## **I.2.4. Méthodes d'appréciations des entreprises**

### ***A. Notions du bilan et de l'équilibre financier***

Le bilan est donc composé d'un actif regroupant tout ce que l'entreprise possède, et d'un passif représentant tout ce qu'elle doit. La présentation de ces deux parties est faite de manière ordonnée en fonction du degré de liquidité de chaque poste d'une part et d'exigibilité d'autre part. Plus celui-ci est liquide c'est-à-dire aisément transformable en trésorerie plus il se situe en bas du bilan.

Important : pour apprécier la qualité du bilan d'une entreprise, c'est-à-dire analyser sa situation financière, il convient d'examiner si l'équilibre des grandes masses de ce bilan est respecté. Pour cela, il convient de se pencher sur le respect de certains principes.

#### ➤ L'équilibre à long terme, ou le fonds de roulement

Comparer le montant des actifs à long terme au passif à long terme permet d'analyser comment sont financés les outils d'exploitation de l'entreprise. En effet, ceux-ci étant destinés à être utilisés sur une période relativement longue, leur financement doit également être étalé dans le temps. À l'inverse, s'ils sont financés avec le passif à court terme, l'entreprise se trouvera rapidement asphyxiée.

Un bilan structurellement bien équilibré implique donc que les actifs à long terme (les immobilisations) soient inférieurs au passif à long terme (capitaux propres et emprunts à long terme).

Si ce n'est pas le cas, cela signifie que l'entreprise n'a pas mis en place les financements nécessaires pour investir dans ses outils d'exploitation, soit par des apports des actionnaires ou de l'entrepreneur, soit par des concours d'organismes financiers.

Elle risque même parfois de se retrouver asphyxiée par un autofinancement trop important de ses immobilisations.

#### ➤ L'analyse du besoin en fonds de roulement

Après avoir examiné l'équilibre financier à long terme, il convient de se pencher sur les éléments à court terme du bilan. Ainsi conviendra-t-il d'analyser le poids des stocks et des créances à court terme (c'est-à-dire les actifs à court terme hors trésorerie) par rapport aux dettes à court terme.

- Soit les stocks et créances sont inférieurs aux dettes à court terme. Cela signifie que l'entreprise encaisse plus vite ses créances qu'elle ne règle ses dettes. Elle dégage ainsi un besoin en fonds de roulement négatif qui lui est favorable (c'est par exemple le cas d'une entreprise appartenant au secteur de la grande distribution qui réalise des ventes au comptant et règle ses fournisseurs à terme).

Soit la proportion est inversée. L'entreprise règle plus vite ses fournisseurs que ses clients ne la payent. Elle aura alors un besoin en fonds de roulement positif, besoin qu'elle devra financer.

En pratique : le besoin en fonds de roulement dépend directement du volume d'activité de votre entreprise (ainsi par exemple, si le chiffre d'affaires double, les créances clients doubleront également). En phase de croissance, vous devez donc toujours prévoir le financement de ce besoin en fonds de roulement, afin que croissance ne rime pas avec difficultés de trésorerie.

#### ➤ Le niveau de la trésorerie de l'entreprise

Le niveau de la trésorerie dépend directement des deux ratios précédents : de l'équilibre financier à long terme et de l'importance du besoin en fonds de roulement de l'entreprise. En effet, la trésorerie résulte de la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement de l'entreprise. Ainsi par exemple, une entreprise qui autofinance de manière importante ses investissements, et qui a des délais de règlements clients bien supérieurs à ceux de ses fournisseurs, a des besoins importants en trésorerie, et donc une trésorerie négative.

Inversement, une entreprise qui finance par emprunt ses investissements, et qui encaisse rapidement ses clients, a en principe une trésorerie positive, dès lors que son résultat est en rapport avec ses besoins de financements.

**Tableau n°1 : Formules de calcul des ratios financiers**

|                                     |   |                          |   |                             |
|-------------------------------------|---|--------------------------|---|-----------------------------|
| <b>Fonds de roulement</b>           | = | <b>Capitaux propres</b>  | - | <b>Immobilisations</b>      |
|                                     |   | <b>Emprunts à + 1 an</b> |   |                             |
| <u>Besoin en fonds de roulement</u> | = | Stocks                   | - | Emprunts de moins de 1 an   |
|                                     |   | Créances                 |   | Dettes fournisseurs         |
|                                     |   |                          |   | Dettes fiscales et sociales |
| <u>Trésorerie</u> <sup>(1)</sup>    | = | Valeurs mobilières       | - | Découverts                  |
|                                     |   | Disponibilités           |   |                             |

**Source** : cours d'analyse financière du prof Ilashi

(1) Trésorerie = FR-BFR

❖ **L'analyse de certains ratios financiers**

L'analyse du bilan peut être complétée par l'analyse de certains ratios financiers, notamment par la détermination des ratios de rotation des stocks ou de délais de règlements :

$$1) \text{ Ratio de rotation des stocks} = \frac{(\text{stock début exercice} + \text{stock fin exercice}) \times 365}{\text{Achats consommés de l'exercice}}$$

Le résultat obtenu correspond à la durée moyenne de stockage d'un produit avant sa vente.

2) Ratio de délai de règlements

• Délai clients

$$\frac{(\text{solde clients début exercice} + \text{solde clients fin exercice}) \times 365}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$$

Le nombre de jours obtenu correspond à la durée moyenne de règlements des clients.

- Délai fournisseur

$$\frac{(\text{solde fournisseurs début exercice} + \text{solde fournisseurs fin exercice})/2 \times 365}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$$

Le calcul de ces différents ratios et l'analyse de leur évolution dans le temps permet de détecter des dérapages qui peuvent avoir des incidences importantes sur l'équilibre financier de l'entreprise.

## B. NOTIONS DE RENTABILITE

### 1. Définition du mot Rentabilité

La rentabilité représente le rapport entre les revenus d'une société et les sommes qu'elle a mobilisées pour les obtenir. Elle constitue un élément privilégié pour évaluer la performance des entreprises.

Les analystes économiques distinguent trois types de rentabilité :

- Commerciale
- Financière
- Economique Et.

#### 1.1. Analyse de la rentabilité commerciale ou d'exploitation

Cette rentabilité rapporte le résultat net d'exploitation au chiffre d'affaires réalisé dans une entreprise commerciale, à la production réalisée dans une entreprise industrielle ou aux deux à la fois dans une entreprise industrielle et commerciale<sup>7</sup>.

##### 1.3.1. Mode de calcul :

$$RRC = \frac{RNE_x}{CAR}$$

Ou encore :

$$RRC = \frac{RNE_x}{P}$$

<sup>7</sup> ILASHI, cours d'analyse financière troisième graduat FASE, 2015, p 96

Remarque : Dans une entreprise mixte (commerciale et industrielle) la formule devient :

$$RRC = \frac{RNE_x}{CAR + P}$$

#### **1.4. Analyse de la rentabilité économique (RE) ou « return on investment » (ROI)<sup>8</sup>**

La structure du capital économique varie selon le courant conceptuel dans lequel s'inscrit l'analyste. Il y a, à ce sujet, quatre courants.

Un premier courant conceptuel appelle capital économique le total des actifs du bilan d'ouverture de l'exercice comptable.

Un deuxième courant pense qu'il faut plutôt considérer le capital économique du bilan de clôture. Il justifie ce choix par le fait que les investissements de l'exercice comptable d'ouverture n'ont pas contribué à la production du résultat de l'exercice comptable clos qui fait l'objet de l'analyse financière.

Un troisième courant départage les deux précédents en recommandant de faire la moyenne des actifs économiques des bilans d'ouverture et de clôture des deux exercices comptables successifs.

Un quatrième courant enfin appelle « capital économique » le capital d'exploitation (immobilisations d'exploitation excluant les participations) augmenté du besoin en fonds de roulement.

En fait, tous ces concepts se valent. Il serait hasardeux d'affirmer de façon péremptoire que tel ou tel autre est meilleur. L'essentiel c'est de ne pas passer d'un concept de capital économique à un autre au cours des exercices comptables successifs ou d'une étude à une autre pour ne pas affecter la comparabilité des indicateurs dans le temps et dans l'espace.

##### **1.4.1. Définition de la rentabilité économique**

La rentabilité économique est le rapport entre le résultat net d'exploitation et le capital économique, entendu comme étant l'ensemble des capitaux investis, quelle que soit la qualité de leurs apporteurs (associés ou créanciers).

---

<sup>8</sup> ILASHI op. Cit p.100

### 1.4.2. Mode de calcul du taux de rentabilité économique

$$TRE = \frac{RNE_x}{CE}$$

Le TRE est donc fonction du TRC (marge d'exploitation) et du TRC (taux de rotation du capital). Le TRE est un indicateur nécessaire, mais non suffisant pour apprécier la bonne rentabilité économique d'une entreprise. Il faut qu'il soit complété par un TRC suffisamment élevé. Le TRC est l'inverse de l'intensité capitalistique. Sa hauteur, comme on l'a vu, varie selon le secteur d'activité de l'entreprise : il est, par exemple, faible dans l'industrie lourde (100%), mais très élevé dans la grande distribution (600 à 700 %)<sup>9</sup>.

Pour garantir la rentabilité économique d'une entreprise, il faut donc bien gérer la rentabilité d'exploitation et veiller au taux de rotation du capital. En assurant une bonne adéquation entre le volume d'activité et le TRC, on garantit la rentabilité financière de l'entreprise.

$$RRC = \frac{RNE_x + PF}{CE + VMP}$$

### 1.5. Notions sur la rentabilité financière

La rentabilité financière, généralement traduite par l'expression anglo-saxonne « return on equity » (ROE » en sigle), C'est l'aptitude d'une entreprise à dégager un résultat (excédent) par rapport aux *capitaux investis par ses propriétaires*. Le taux de rentabilité financière se mesure par le rapport entre le résultat net d'exploitation et les fonds propres d'une entreprise. Cet indicateur permet aux propriétaires de savoir :

- si le résultat obtenu est suffisant ou non par rapport aux fonds propres (FP) qu'ils ont investis dans la firme;
- si la structure de financement de l'entreprise qui gère ces fonds est bonne ou mauvaise.

#### 1.3.1. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne gestion des fonds propres

L'apport des associés s'apprécie par le taux de rentabilité financière appelé aussi taux de rentabilité interne. Le TRF est le rapport entre le résultat net de

---

<sup>9</sup> ILASHI op. Cit. p.105

l'exercice et les fonds propres. L'utilisation du RNEx se justifie par le fait qu'il est la seule composante du compte de résultat qui revient aux propriétaires, soit directement comme dividendes (partie distribuée), soit indirectement sous forme de plus-value potentielle dans les réserves (partie conservée) et report à nouveau (partie reportée).

Les normes généralement admises par les analystes en matière de rentabilité financière sont les suivantes :

TRF = 10 % et plus : la situation financière est excellente ;

TRF compris entre 4 % et 10% : la situation financière est acceptable ;

TRF compris entre 2 % et 4% : la situation financière est faible ;

TRF inférieur à 2 % : la situation financière est médiocre.

## **1.6. Les relations entre les trois types de rentabilités<sup>10</sup>**

La rentabilité d'exploitation, la rentabilité économique et la rentabilité financière sont inter reliées par couples. Mais cette relation par couple n'est pas symétrique.

La rentabilité commerciale est une condition nécessaire, mais non suffisante de la rentabilité économique, parce qu'il faut encore que le TRC soit suffisamment élevé.

La rentabilité économique est une condition nécessaire, mais non suffisante de la rentabilité financière, parce qu'il faut encore que le taux de rentabilité économique soit supérieur au taux d'intérêt des emprunts, sinon l'effet de levier devient négatif et diminue le TRF à concurrence de la différence entre les deux.

En d'autres termes, il ne peut y avoir aucune rentabilité financière sans une rentabilité économique ou commerciale.

### **I.4.1. Analyse par la méthode des ratios**

La méthode des ratios est l'un des outils de l'analyse financière soit de l'analyse bilantaire. Elle sert à la confection du tableau de bord de l'entreprise sur la base actuelle, ou du positionnement sectoriel de l'entreprise. En ce cas, trois ou cinq années seront analysées par rapport à l'ensemble du secteur ou de quelques entreprises concurrentes. Chaque agent économique choisira des ratios en fonction de son intérêt.

Il va de soi que les comptes analysés doivent exprimer la situation exacte et sincère de l'entreprise. C'est-à-dire en valeur réelle et correcte.

Il existe une multitude de choix de ratios.

---

<sup>10</sup> ILASHI Op. Cit. 110

Dans tous les cas, il y aura l'interprétation des résultats. Laquelle aboutira aux actions nécessaires aux performances recherchées par chaque agent économique.

1) Financement des immobilisations = Actifs immobilisés / Capitaux propres + Dettes à plus d'un an.

Interprétation: Ce ratio indique la couverture des actifs immobilisés par des ressources à long terme. Doit être inférieur à 1.

2) Degré d'autonomie financière = Capitaux propres / Endettement: Dettes à plus d'un an + Dettes à moins d'un an + Provisions et impôts différés

Interprétation: Ce ratio mesure la capacité d'endettement de l'entreprise et ne peut pas être inférieur à 1.

3) Capacité de remboursement = Dettes financières / CAF (capacité d'autofinancement)

Interprétation: L'endettement ne doit pas excéder 4 fois la capacité d'autofinancement afin d'éviter le surendettement.

4) Couverture de l'actif circulant par le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) = FRNG / actif circulant.

Interprétation : Ce ratio indique la part du fonds de roulement (FRNG) qui finance l'actif circulant.

5) Evolution du FRNG = FRNG / Chiffre d'affaires HT x 360.

Interprétation: Mesure la marge de sécurité financière en nombre de jours du chiffre d'affaires.<sup>11</sup>

## **I.5. La Structure financière d'une entreprise**

### **1. définition de la structure financière**

Jean BARREAU et Jacqueline DELAHAYE, abordent dans le même le sens en affirmant que l'analyse de la structure financière est de porter un jugement sur les équilibres financiers fondamentaux.

Dans son sens étroit, la structure financière est l'ensemble des proportions qui existent à un moment donné entre les différentes ressources de l'entreprise, propres ou empruntées, permanentes ou provisions.

Il s'agit comme on peut le constater de la structure financière de l'entreprise telle qu'on peut faire apparaître à travers le passif du bilan en fin d'exercice.

---

<sup>11</sup> Gilbert MASURE, comptabilité, Paris, 2013, p.18

Le terme structure financière est un ensemble de concepts qui revêt plusieurs sens. Dans son sens large, lorsqu'on parle de la structure financière de l'entreprise, on fait allusion à l'ensemble des ressources qui finance l'entreprise, qu'il s'agisse des capitaux propres, dettes à long terme, des dettes à court terme ou des ressources d'exploitation.

Dans cette acception, il ressort que l'étude de la structure financière d'une entreprise consiste à comprendre les emplois d'une entreprise et leur mode de financement. Ceci implique une notion d'équilibre entre l'origine des fonds et leur utilisation, une question d'adaptation des emplois aux ressources qui les ont financées.

C'est ainsi que, selon Elie COHEN, la référence au concept de « structure financière » procède essentiellement de l'idée selon laquelle le bilan d'une entreprise ne constitue pas une simple juxtaposition d'encours, la superposition contingente d'éléments disparates. Elle constitue bien des relations significatives et des ajustements favorables entre les composantes du patrimoine.

## **2. objectif de la structure financière**

La structure financière permet de mettre en lumière les quatre masses bilantaire et s'apprécie à partir de l'équation financière minimum et des éléments qui influent sur lui.

L'analyse de la structure financière d'une entreprise a pour objectif de porter un diagnostic sur la santé financière de cette dernière en examinant son équilibre financier, son aptitude à faire face à ses engagements à court et à long terme et partant, sur l'autonomie des décisions de l'entreprise.

## **3. Importance de la structure financière**

Partant de ce qui vient d'être égayé ci haut, la structure financière constitue une source d'informations aussi bien pour les opérations économiques que pour toutes personnes intéressées par la vie de l'entreprise.

- Pour les responsables de l'entreprise, la structure financière leur permet d'évaluer la santé financière de celle-ci afin d'orienter leurs décisions dans l'utilisation rationnelle des ressources limitées dont dispose l'entreprise.
- Pour les bailleurs des fonds, elle constitue un indicateur fiable avant d'accorder un crédit ou prêter l'argent à une entreprise.
- Pour l'Etat, dans la mesure où l'impôt est fonction du bénéfice et ce dernier à son tour est tributaire de la bonne marche de l'entreprise.

Pour cerner concrètement la portée de la structure financière, l'analyse dégage du bilan des masses économiques dont dispose l'entreprise d'une part et les ressources

financières qui ont servi à les acquérir ou à les produire d'autre part. Tel est l'objet du point suivant.

#### **4. Les grandes masses bilantaires**

Le bilan ou le patrimoine est la traduction comptable de l'ensemble des ressources d'une entreprise et leur emploi. Etabli à un moment donné, il se présente techniquement sous la forme d'un tableau diptyque dont la partie de droite est appelée « Passif ou Ressources » et la partie de gauche « Actif ou emplois ».

Pour qu'un bilan se prête à l'analyse financière, il est impérieux de procéder à sa restructuration. Cette dernière consiste du point de vue financière à présenter une meilleure évaluation des emplois des fonds mis à la disposition de l'entreprise et à présenter les postes selon leur permanence. On distingue dès lors deux grandes masses (Actifs fixes ou valeurs immobilisées et actifs circulants ou valeurs circulantes) pour l'Actif et deux autres (capitaux permanents et les dettes à court terme) pour le Passif.

##### **4.1. Valeurs immobilisées (V. I) en actifs fixes (A.F)**

Par définition, les actifs fixes sont des investissements économiques mis à la disposition de l'entreprise pour une longue durée en vue de la production d'autres biens lesquels sont destinés à la vente. Les postes contenus dans cette masse peuvent faire l'objet d'un amortissement ou d'une diminution des valeurs selon le cas.

On enregistre donc dans cette rubrique tout poste d'actif dont la période de rotation est supérieure à un an. Les principaux postes sont :

##### ***Frais d'établissement***

Ce poste rassemble tous les frais qui se rattachent à la constitution, à la croissance ou à la restructuration de l'entreprise. Compte tenu de leur nature, ces frais ne peuvent être supportés par un seul exercice. C'est ainsi que lors de leurs engagements, ces frais sont comptabilisés comme des charges. Etant donné qu'ils ne concernent pas le seul exercice au cours duquel ils ont lieu et afin de ne pas fausser le résultat de cet exercice, ces frais sont appelés à être répartis sur un ou plusieurs exercices. C'est ainsi qu'ils sont activés au bilan sur la rubrique « frais d'établissement ». Ces frais doivent faire l'objet d'amortissement appropriés compte tenu de leur caractère permanent, ils sont enregistrés à l'actif fixe du bilan.

##### ***Immobilisations incorporelles***

Ce poste enregistre les actifs qui n'ont pas de consistance corporelle ; parmi eux on peut citer les brevets, les licences, les concessions, le good will, le savoir-faire, la marque déposée, les frais de recherche et développement, etc. Ces postes sont amortissables et d'autres connaissent une diminution en valeur.

### ***Immobilisations corporelles***

C'est dans ce poste qu'on enregistre des investissements physiques acquis ou créés par l'entreprise et qui sont mis de manière durable à sa disposition pour servir l'exploitation normale de l'activité. Les principaux comptes des immobilisations corporelles sont les terrains et les constructions, les machines et les outillages, le mobilier et le matériel roulant, les immobilisations détenues en leasing, les acomptes versés sur les immobilisations corporelles ainsi que les immobilisations corporelles en cours. Notons que les biens sont enregistrés au bilan à leur coût historique et sont amortissables. Seul le terrain n'est pas amortissable, il subit une diminution de valeur.

### ***Immobilisations financières***

Sont comptabilisés dans ce poste tous les titres de participation d'une entreprise c'est-à-dire la possession durable par une entreprise d'une partie du capital social d'une autre entreprise. A titre illustratif, lorsque la participation que l'entreprise a détient dans l'entreprise B est égale ou supérieure à 50 % du capital social de B, cette dernière est appelée filiale de A. Ces immobilisations peuvent faire l'objet d'une dépréciation de valeur.

### ***Créances et prêts consentis à long terme***

Ce poste enregistre les prêts et créances que l'Entreprise octroie à des tiers et dont la durée de remboursement est supérieure à un an. On y enregistre également les avances en compte courant que l'Entreprise consent à des entreprises dans lesquelles elle détient des titres de participation.

## **4.2. Actifs circulants (A.C) OU Valeurs Circulantes (V.C)**

Tout poste d'actif intervenant dans le cycle d'exploitation est considéré comme actif cyclique. Certains postes enregistrés dans cette rubrique peuvent faire l'objet d'une diminution de valeur. Les principaux postes sont :

### ***Valeurs d'exploitation (V.E)***

Ce poste enregistre les stocks et les commandes en cours d'exécution. La nature de stock est fonction de la forme économique de l'entreprise. Ainsi, dans l'entreprise commerciale, il s'agira des stocks de marchandises dans une entreprise industrielle, on aura des stocks de matières premières, des produits finis etc.

L'enregistrement comptable des stocks peut se faire en utilisant la méthode d'inventaire permanent ou la méthode d'inventaire intermittent.

Par ailleurs, il existe différentes méthodes de valorisation des stocks. Les plus importantes sont : La méthode de FIFO (First in, first out = premières entrées, premières sorties), la méthode LIFO (Last in, first out = dernière entrée,

première sortie) et la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP). Mais avec le système comptable OHADA ; ce dernier à retenu que deux méthodes.

Il convient de signaler enfin que les stocks ne sont pas amortissables ne peuvent pas faire l'objet d'une réévaluation, ils peuvent cependant subir une diminution de valeur.

#### *Valeurs réalisables (V.R)*

Ce poste enregistre les créances commerciales à moins d'un an. (Clients, effets à recevoir, etc.) Et les autres créances à moins d'un an de l'Entreprise (créance vis-à-vis des associés des sociétés apparentées etc.)

Par définition la créance commerciale est un droit que l'entreprise détient sur un client à qui elle a vendu des marchandises à crédit, l'échéance de paiement étant fixée à une date ultérieure à celle de la livraison des produits au client.

L'effet à recevoir représente la mobilisation de la créance par un effet de commerce.

Lorsqu'une créance devient douteuse, une provision doit être constatée à l'actif avec un signe soustractif pour constater la diminution de la valeur subie par la créance.

#### *Valeurs disponibles (V.D)*

Dans ce poste, on enregistre le placement de trésorerie et la trésorerie de l'entreprise. Le placement de trésorerie comptabilise les actions propres de la société rachetées par elle-même en vue d'une rétrocession à son personnel, les valeurs mobilisées acquises au titre de placement de fonds ne revêtant pas le caractère d'immobilisations financières et les créances en compte à terme essentiellement sur des établissements de crédits

La trésorerie quant à elle, se présente sous la forme de fonds que l'Entreprise détient dans ses comptes en banques ou dans ses caisses.

Notons enfin que les postes de l'actif sont classés par ordre croissant de liquidité, les comptes les plus liquides figurent en bas d'actif et les moins liquides au haut de l'actif suivant leur degré de transformation en flux de trésorerie.

### **4.3. Capitaux permanents (C.P)**

Sont rassemblés dans cette masse, les capitaux (en espèces, en nature ou en industrie) apportés par les actionnaires, propriétaires juridiques de l'entreprise (capital social, primes d'émission) ainsi que les revenus générés par l'activité de l'entreprise et mis à sa disposition (plus-values de réévaluation, réserves, bénéfices reportés ou pertes reportées, subside en capital ou subventions d'équipements).

Dans cette masse, figurent également les dettes à moyen et à long terme que l'entreprise a contractées vis-à-vis des tiers créanciers

#### 4.4. Dettes à Court terme (DCT)

Il s'agit des dettes que l'entreprise a contractées vis-à-vis des tiers dont le remboursement est inférieur à une année.

Il s'agit également des dettes financières à Court terme, les dettes commerciales et les dettes fiscales et sociales et les autres dettes à court terme.

Les capitaux permanents et les dettes à court terme constituent le passif du Bilan et représentent ainsi les ressources financières dont l'entreprise dispose et renseigne sur leur origine. Ces comptes du Passif sont classés par ordre croissant d'exigibilité c'est-à-dire que les comptes sont classés selon leur degré d'exigibilité.

Ainsi, les passifs rapidement exigibles sont enregistrés au bas du bilan et ceux qui le sont moins en haut du bilan.

Il sied de noter qu'au-delà du bilan comptable, on peut dresser un bilan fonctionnel ou un bilan financier.

Dans le bilan fonctionnel, les comptes sont classés selon la fonction à laquelle ils se rapportent et le bilan financier ou le bilan comptable restructuré permet d'effectuer un diagnostic financier car ce dernier bilan constitue le socle de notre étude dont la structure est visualisée comme suit

Tableau n°2 Bilan restructuré condensé

| ACTIF                       | PASSIF                |
|-----------------------------|-----------------------|
| <b>Valeurs immobilisées</b> | Capitaux permanents   |
| <b>Valeurs circulantes</b>  | Dettes à court terme  |
| <b>TOTAL ACTIF</b>          | <b>= TOTAL PASSIF</b> |

Le schéma ci-dessus fait apparaître une règle, celle de l'équilibre des masses du bilan qui partant du principe que c'est le passif qui finance l'actif peut s'énoncer comme suit : chaque poste de l'actif devra être financé par le capitaux du passif de même durée.

#### 4.5 Règles d'orthodoxie financière

Plusieurs règles définissent l'orthodoxie financière de l'entreprise dont les deux principales sont celle de l'équilibre financier minimum et celle de la sécurité financière.

#### 4.5.1. Règle d'équilibre financier minimum

Cette règle s'énonce comme suit :

Les capitaux utilisés par une Entreprise pour financer une immobilisation, un stock ou une valeur de l'actif doivent rester à la disposition de celle-ci pendant une durée qui correspond au moins à celle de l'immobilisation du stock ou de la valeur d'actif acquis avec leurs capitaux.

Cette règle précise qu'il doit exister dans toute entreprise un équilibre entre la durée d'un moyen de financement et la durée de l'opération à financer.

#### 4.5.2. Règle de sécurité financière

La règle de l'équilibre financier minimum ne suffit pas à elle-même pour mesurer un équilibre surtout lorsque l'on sait que certains postes d'actif ont une rotation lente à se transformer en liquidité c'est pourquoi il faut la compléter par la règle de sécurité qui veut que l'entreprise puisse disposer d'un excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées nettes c'est-à-dire que l'entreprise doit avoir un Fonds de Roulement qui fait partie des indicateurs financiers.<sup>12</sup>

## SECTION II. NOTIONS SUR L'EFFET DE LEVIER FINANCIER

Nous allons aborder de prime abord les notions sur le financement avant de nous atteler sur le levier financier.

L'entreprise doit rechercher à satisfaire d'une part ses besoins prévisionnels, tels que l'acquisition des moyens de production, investissement en valeurs immobilisées, le remboursement des emprunts et d'autre part à satisfaire les besoins financiers nés du cycle d'exploitation. C'est ainsi que l'entreprise est tenue de payer les intérêts fixés et de procéder au remboursement des dettes aux échéances convenues.

En effet, le financement est le moyen que procure à l'entreprise les éléments nécessaires pour définir sa politique d'investissement ainsi que les ressources nécessaires à son fonctionnement. C'est la raison pour laquelle le financement est appréhendé comme une action qui consiste à fournir les capitaux nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, à son exploitation, à sa viabilité, à sa survie et à sa croissance.

On peut alors dire que le financement est lié à la vie de l'entreprise.

---

<sup>12</sup>[www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com), Analyse de la structure financière d'une entreprise du secteur de transport maritime (cas de l'Amicongo de 2007 à 2009), ULK, 2010

### 3. BUT DU FINANCEMENT

Le financement répond à la question de savoir comment satisfaire aux besoins en capitaux ?

Le problème de financement consiste à déterminer les proportions dans lesquelles l'entreprise peut recourir soit : -à l'augmentation du capital

-à l'acquisition des équipements modernes

-à financer les études pour être à la pointe du progrès

-à faire face aux risques financiers

### 2. SOURCES DE FINANCEMENT

Il existe des sources très diverses concernant l'origine des moyens servant à financer l'entreprise. Mais toutes comportent un coût dont le calcul permet de guider le choix des dirigeants.

D'autre part, le choix d'une politique de financement a une incidence sur la structure du capital de l'entreprise. Ainsi, si l'on tient compte de la rentabilité requise par les apporteurs de fonds propres et du coût de la dette, une structure de financement optimale serait celle qui permet aux actionnaires de maximiser la valeur de leurs fonds propres compte tenu du risque financier lié à l'endettement.<sup>13</sup>

#### 2.1. Les différentes sources de financement

Au cœur du problème de financement des moyens de production, c'est-à-dire des investissements d'une part et des besoins financiers nés du cycle d'exploitation d'autre part, nous pouvons donc énumérer deux sources de financement des entreprises :

-Les sources de financement interne ;

-Les sources de financement externe.

Avant d'aborder les sources de financement, Il sied de noter que ces deux sources de financement comportent un coût. Cette notion de coût du capital est très importante. Elle fait l'objet de beaucoup de contre verses dans la théorie financière. Le coût du capital sert particulier dans trois domaines :

(i) Dans le calcul de la rentabilité par la méthode de la valeur actuelle nette (VAN) dans ce cas le coût du capital est utilisé comme taux d'actualisation,

---

<sup>13</sup> Nathalie GARDES, Maître de conférences en gestion, Finance d'entreprise, Paris, 2006

(ii) Sert des normes des références pour la comparaison des investissements en calculant les taux internes de rentabilité (TIR),

(iii) Intervient dans les choix entre plusieurs sources de financement, dans ce cas on choisira la source de financement qui minimise le coût.

Les sources de financement externe proviennent des sources empruntées par l'entreprise auprès des tiers et autres acteurs économiques tandis que les sources de financement interne proviennent des moyens financiers que l'entreprise dégage de ses fonds.

### **2.1.1. Sources de financement externe**

Tout au long de sa vie, l'entreprise est appelée à emprunter les fonds auprès du système financier. Ce dernier comprend :

- (i) Les marchés des capitaux à long et moyen terme : ils financent environ un tiers des besoins en financement externe des entreprises ;
- (ii) Les institutions financières (les banques et organismes des crédits spécialisés) : elles fournissent le complément, soit les deux tiers des besoins de financements externes des entreprises. Elles accordent à l'entreprise des emprunts à long et moyen terme pour financer son cycle d'exploitation, ces emprunts représentent une part très importante des ressources de l'entreprise. Quel que soient les résultats obtenus, l'entreprise sera tenue de payer les frais financiers qui sont fiscalement déductibles.

### **2.1.2. Source de financement interne**

Les mécanismes d'investissement par fonds propres appelés financement interne ou autofinancement.

Le financement interne découle d'une part de source plus économique à savoir l'aptitude de l'entreprise à l'autofinancer. Celui-ci est considéré comme une sorte de marché des capitaux interne à l'entreprise. En ceci l'entreprise n'est plus soumise à certaines sanctions des marchés externes.

L'autofinancement fait partie des fonds propres d'origine interne qui comprennent le capital social versé, l'ensemble des primes (d'émission, de fusion et d'apport), les écarts de réévaluation, les réserves (légales, statutaires, réglementées ou autres), le report à nouveau et le résultat de l'exercice : c'est la situation nette.

A cette dernière, on ajoute les provisions réglementées ainsi que les provisions pour risques et charges. L'entreprise mènera une politique d'autofinancement par les trois éléments ci-après qui forment celle-ci : la réserve ou le résultat non distribué (y compris le report à nouveau) pour financer la croissance, les dépréciations et provisions pour contrer les risques probables, l'amortissement pour renouveler les investissements<sup>14</sup>.

Les provisions et dépréciations répondent moins à des considérations économiques et plus à des exigences fiscales imposées par la législation. Ce dernier impacte également la politique des amortissements de l'entreprise qui peut recourir au financement par appel des fonds auprès des actionnaires : par exemple l'augmentation du capital<sup>15</sup>

## 2.2. Caractéristiques des sources de financement

- L'apporteur de fonds est un prêteur
- L'entreprise lui vend un titre de dette : une créance bancaire, une obligation, etc
- L'entreprise s'engage à verser des revenus convenus à l'avance : le remboursement de la dette augmenté des intérêts
- La dette doit être remboursée et les intérêts doivent être payés en priorité : juste après les fournisseurs et le personnel et avant l'impôt sur les sociétés et les actionnaires
- L'intérêt est soit fixe soit indexé sur un indice de taux sans risque plus une « prime ». Le niveau de la prime dépend du « risque de crédit » que représente l'entreprise, c'est-à-dire du risque que l'entreprise fasse faillite et ne puisse pas rembourser sa dette.

Les risques et donc les coûts des types de financement externes dépendent aussi de la structure du passif de l'entreprise : le rapport dettes/fonds propres, en raison de l'effet de levier de la dette sur le rendement des fonds propres.

Ainsi, nous parlerons de l'effet de levier financier dans la section suivante, ce qui constitue le vif de notre sujet de travail.

---

<sup>14</sup> Nathali op. cit

<sup>15</sup> Felix LUMONANSONI M., Pratique de la théorie financière dans l'entreprise, 1iere Edition, Kinshasa, 2012, p.71-72

## **Section 2. L'effet de levier financier**

L'effet de levier financier permet de comprendre comment la rentabilité financière est liée à la rentabilité économique.

### **2.2.1. Définition**

L'effet de levier financier est l'effet sur la rentabilité financière d'un recours plus ou moins important à l'endettement, à partir d'une rentabilité économique donnée.

En d'autres termes, l'effet de levier financier désigne, pour les entreprises, une technique de recours à l'endettement pour augmenter sa capacité d'investissement<sup>16</sup>.

### **2.2.2. Objectif et intérêt**

L'objectif du levier financier est que la rentabilité de l'investissement soit supérieure au coût du financement.

L'effet de levier a pour intérêt de montrer le mécanisme par lequel il occasionne des conséquences d'accroître ou de diminuer la rentabilité des capitaux propres<sup>17</sup>.

## **2.3. Le seuil de rentabilité<sup>18</sup>**

### **2.3.1. Notions**

Le seuil de rentabilité se fonde sur l'analyse des charges en distinguant les charges fixes ou de structure des charges variables ou opérationnelles.

Les charges fixes sont liées à la structure de l'entreprise. Elles sont indépendantes du niveau d'activité de celle-ci et varient par paliers. Par exemple, le loyer, les salaires, les amortissements, les assurances.

Les charges variables sont généralement proportionnelles au niveau de l'activité. Par exemple, les consommations intermédiaires (matières et fournitures consommées, autres services consommés).

On appelle seuil de rentabilité le chiffre d'affaires réalisé (CAR) ou le niveau d'activité qui permet à l'entreprise de couvrir totalement ses charges fixes (CF) et variables (CV) et pour lequel elle ne réalise ni bénéfice ni perte (R)

<sup>16</sup> [www.Petite-entreprise.net/Fiches pratiques/Financement-Trésorerie-Prévisionnel](http://www.Petite-entreprise.net/Fiches_pratiques/Financement-Trésorerie-Prévisionnel)

<sup>17</sup> Gilles FRACHONS et Yves ROMANET, Finance d'entreprise, Paris, 1985, p.43

<sup>18</sup> ILASHI UNSHENGWO, op.cit. , p. 117-121

$$CAR = CF + CV + R$$

En comparant le CAR avec le seuil de rentabilité (SR), l'entreprise peut facilement découvrir qu'elle a réalisé, au cours d'un exercice comptable, un bénéfice ou une perte, selon que le premier est inférieur ou supérieur au second.

$$\text{Bénéfice : } R = CAR - SR > 0$$

$$\text{Perte : } R = CAR - SR < 0$$

$$\text{Ni bénéfice ni perte : } R = CAR - SR = 0$$

### 2.3.2. Rôles du seuil de rentabilité

Pour une entreprise donnée, le seuil de rentabilité joue essentiellement quatre rôles :

- Montrer le montant du chiffre d'affaires à partir duquel son activité devient rentable ;
- Déterminer la date à laquelle son activité devient rentable ;
- Evaluer son risque d'exploitation ;
- Estimer rapidement ses résultats prévisionnels.

### 2.3.3. Calcul du seuil de rentabilité

Dans cette partie, nous analyserons le seuil de rentabilité ainsi que le point mort et la marge de sécurité qui sont des indicateurs dérivés.

#### a. Seuil de rentabilité

Le seuil de rentabilité est calculé à partir de la marge sur coût variable le coût variable concerne seulement les charges opérationnelles. Par définition, celles-ci varient avec le volume d'activité. L'entreprise les répartit entre les produits ou entre les activités afin de calculer le coût variable de chaque produit ou de chaque activité.

En faisant la différence entre les charges totales (CT) et les charges variables (CV), on dégage les charges fixes (CF) de l'entreprise, quel que soit le volume des ventes réalisées.

$$CF = CT - CV$$

Les charges fixes sont globalement calculées pour la détermination du résultat de l'entreprise, sans les répartir entre produit et activité.

Mais les entreprises calculent généralement la marge sur coût variable par produit (MCV) par la différence entre le prix de vente d'un produit (PV) et son coût variable (CV).

$$MCV = PV - CV$$

La marge sur coût variable est un indicateur de gestion qui permet à une entreprise d'évaluer la performance de chaque produit ou de chaque activité. Il a pour rôle :

- de déterminer la contribution du produit ou de l'activité à la formation des charges fixes ;
- de déterminer la rentabilité de chaque produit ou de chaque activité ;
- de développer ou de supprimer la production ou la commercialisation d'un produit ou d'une activité, pourvu qu'on soit rassuré que continuer à fabriquer le produit ou à exercer l'activité accroîtrait le résultat et que l'abandon diminuerait ce dernier.

De l'équation précédente, on peut écrire :

$$PV = MCV + CV$$

De même, on exprime souvent la marge du coût variable en termes de pourcentage du chiffre d'affaires. C'est le taux de marge sur coût variable (TMCV) obtenu par le rapport entre la marge sur coût variable (MCV) et le chiffre d'affaires réalisé (CAR).

$$TMCV = MCV / CAR$$

Le résultat de l'entreprise est déterminé par la somme des marges sur coûts variables (MCV) par produit diminuée des coûts fixes globaux (CF).

$$R = MCV - CF$$

Etant donné que de l'équation  $R = CAR - SR = 0$ ,  $R = 0$  pour  $CAR = SR$  et pour  $MCV = CF$ ,

Etant donné que de l'équation  $TMCV = MCV / CAR$ ,  $MCV = TMC \times CAR$ ,

On peut écrire :  $MCV = TMC \times SR$  et que  $(TMC \times SR) - CF = 0$

Donc on déduit la formule du seuil de rentabilité en valeur comme suit :

$$SR = CF / TMCV$$

En divisant ce seuil de rentabilité en valeur (SR) par le prix de vente hors taxe d'un produit (PVHT), on obtient le seuil de rentabilité en quantité.

$$SRQ = SR/PVHT$$

On peut aussi calculer ce SRQ par le rapport entre les coûts fixes et la marge sur coût variable unitaire (MCVU).

$$SRQ = CF/MCVU$$

### **b. Calcul du point mort**

Le point mort est la date à laquelle l'entreprise atteint le seuil de rentabilité. Il permet donc à l'entreprise de connaître le temps nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité. Il se mesure donc en termes de jours ou de mois. Plus ce temps est court, plus la période d'activité rentable est longue.

On calcule le point mort (PM) par la formule suivante :

En mois :

$$PM = SR / CAR \times 12$$

En jours :

$$PM = SR / CAR \times 360 \text{ jours}$$

### **c. Analyse de la marge de sécurité**

On appelle marge de sécurité (MS) ou activité rentable d'une entreprise, la différence entre le chiffre d'affaires (CAR), lorsque celui-ci est positif, et le seuil de rentabilité (SR).

$$MS = CAR - SR$$

Exprimée en termes de pourcentage du chiffre d'affaires, la marge de sécurité devient indice ou ratio de sécurité (RS).

$$RS = MS / CAR \times 100$$

### **2.3.4. Rentabilité financière d'une entreprise liée à l'effet de levier**

La rentabilité financière est l'aptitude d'une entreprise à dégager un résultat (excédent) par rapport aux capitaux investis par ses propriétaires. Pour le calcul de la rentabilité financière, il faut d'abord déterminer la valeur du profit après avoir retranché celle des impôts et des intérêts liés aux capitaux propres investis par

les actionnaires et les associés. Le résultat est ensuite divisé par la valeur réelle des capitaux propres.

### **2.3.5. Rentabilité économique**

Sa valeur correspond à celle du résultat d'exploitation. Elle reflète ainsi l'efficacité économique de l'entreprise, quel que soit le mode de financement de son activité. Elle est calculée en déterminant la valeur des profits après avoir retranché la valeur des impôts réglés. Le résultat est ensuite divisé par le montant des capitaux investis (fonds propres investis par les actionnaires, dettes et BFR).

## **2.4. Mécanisme**

### **2.4.1. Une technique d'autofinancement**

L'effet de levier est une technique d'autofinancement qui consiste à augmenter la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise en ayant recours à l'endettement. L'effet de levier est représenté par la différence entre l'efficacité des capitaux propres et la rentabilité économique. Dans le cas où cette différence est supérieure au coût des créances contractées, alors l'effet de levier est dit positif, sinon il est négatif. Les dirigeants ont opté pour une utilisation importante de l'effet de levier afin de répondre aux exigences de la valeur actionnariale (valorisation de la société vis-à-vis des actionnaires).

### **2.4.2. Les Risques de l'effet de levier**

L'opération à effet de levier présente toutefois des risques qui sont souvent palliés par l'utilisation d'un financement sans recours. Ce dernier peut être issu d'arrangements conventionnels ou d'un endettement d'une société ad hoc. Il faut préciser que l'effet de levier augmente de façon considérable les bénéfices retirés grâce à la rentabilité d'un actif (plus-value). En effet, pendant la période de croissance de valeur des actifs, il offre une efficacité intéressante. Cependant il est impératif de savoir que toute institution qui a un effet de levier variant entre 30 et 1 voit ses capitaux propres supprimés, et la valeur de ses actifs diminuée de 3.3%.

### **2.4.3. Valorisation de l'effet de levier à travers le ratio d'endettement**

Le ratio d'endettement correspond au rapport entre la valeur de l'endettement et celle des capitaux investis. Ainsi, plus la valeur des intérêts est faible, plus l'effet de levier est important. Ce dernier est positif lorsque la rentabilité économique est supérieure à la valeur de l'endettement et des intérêts. Lorsqu'il est négatif, on parle d'effet de massue ou d'effet boomerang. Le levier utilisé (valeur de

l'endettement par rapport à celle des capitaux propres) ne doit donc pas être élevé, afin d'éviter d'importantes pertes éventuelles.

#### 2.4.4. Exemple pratique

Pour l'achat d'un bien immobilier qui sera loué, avec un apport personnel de 20% et un crédit de 80% de la valeur du bien, le levier est calculé en divisant la valeur de l'endettement par celle des capitaux propres. Elle est donc de 4. Afin que l'effet de levier soit positif, la valeur du loyer doit être supérieure aux mensualités de remboursement de l'emprunt pour la même période. Le prix du bien immobilier doit également augmenter avec le temps afin de créer une plus-value lors d'une revente.

### 2.5. Types d'emprunt

Il est généralement admis de concevoir qu'un financement par emprunt est une charge pour l'entreprise. En effet, celle-ci aura à subir les annuités ainsi que les charges d'intérêt.

Pour une entreprise, deux types d'emprunts sont à envisager:

Des emprunts indivis : C'est un emprunt réalisé auprès d'un prêteur, qui est le plus généralement un établissement de crédit. Il s'agit d'un crédit à moyen terme.

Des emprunts obligataires : c'est un crédit à long terme et souscrit par une multitude de prêteurs qui reçoivent en échange, de la part de l'entreprise qui a besoin de financement, des titres de créance appelés « obligations ».

Pour ces deux types d'emprunt, l'effet de levier est un moyen efficace pour l'entreprise, d'évaluer la rentabilité économique du taux d'intérêt des capitaux empruntés.

L'effet de levier est favorable lorsque le taux d'emprunt est inférieur au taux de rentabilité. Dans ce cas, l'entreprise a intérêt à opérer un financement mixte, autrement dit un financement basé à la fois sur les capitaux propres et sur les emprunts, plutôt qu'un financement intégral par les capitaux propres.

### 2.6. ENDETTEMENT

Dans le dictionnaire français l'endettement est défini comme l'action de s'endetter. On aussi le définir comme l'action d'emprunter de l'argent dans le but de réaliser ou de financer un projet.

Aussi par endettement, il comprendre aussi l'endettement net, ou dette financière d'une entreprise qui est le solde de ses dettes financières d'une part, du

disponible et des placements financiers d'autre part. Elle représente la position créditrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation.

C'est solde qui est utilisé dans le calcul de l'effet de levier (l'effet de levier est une mesure comptable de l'impact de l'utilisation d'apports de capitaux de la part de tiers de l'entreprise par rapport aux capitaux propres à l'entreprise. Cela permet aux actionnaires et associés de l'entreprise de mesurer à quel point ils peuvent accepter l'endettement, c'est-à-dire la dégradation du ratio de solvabilité.

Si la rentabilité économique est plus faible que le taux d'actualisation attendu par les actionnaires et les associés, c'est-à-dire si le levier est trop faible, l'entreprise assiste à un effet de massue.

L'effet de levier permet, grâce à l'emprunt, d'acquérir des actifs avec un minimum de fonds propres, ce qui correspond à se constituer un capital grâce à l'endettement. En revanche, si le taux de crédit est supérieur au taux de rentabilité du projet, on parle d'effet de massue ou d'effet boomerang : la rentabilité des fonds propres s'effondre).

### 2.6.1. Calcul de l'effet de levier

Un effet de levier lie la rentabilité économique (RE) et la rentabilité financière (RF).

Rappelons que le résultat courant (Rc) s'obtient en ôtant les charges d'intérêt (soit dettes  $D \times$  intérêts  $i$ ) du résultat économique (Re). Rappelons aussi que l'actif économique est la somme des dettes et des capitaux propres (CP) après versement des dividendes.

Donc,  $Rc = Re - iD = RE (CP + D) - iD$ .

Si l'on fait abstraction de l'impôt sur les bénéfices (qui ne change rien à l'affaire), la rentabilité financière peut donc s'écrire :

$$\frac{RE(CP + D) - iD}{CP} = \frac{(RE \times CP) + (RE + D) - iD}{CP} = RE + \frac{D}{CP}(RE - i)$$

La différence entre la rentabilité économique et le taux d'intérêt  $i$  correspond aux écarts de pourcentages évoqués dans l'exemple ci-dessus. Elle est multipliée par le fameux levier,  $D / CP$ .

Si  $i < RE$ , l'endettement accroît la rentabilité des capitaux propres, qui bénéficient donc d'un effet de levier. Si  $i > RE$ , on parle plutôt d'effet de massue.

## **CHAPITRE II. SYSTEME BANCAIRE ET PRESENTATION DE LA RAWBANK**

Notre deuxième chapitre présente, d'une manière générale, l'évolution du système bancaire congolais, les normes prudentielles et la présentation de la Rawbank.

### **2.1. SYSTEME BANCAIRE CONGOLAIS**

#### **2.1.1. Présentation du système bancaire<sup>19</sup>**

Le système bancaire congolais peut être présenté en trois catégories à savoir :

- les institutions bancaires et créatrices de monnaie,
- les institutions financières accessoirement monétaires et
- les autres institutions financières non bancaires.

Le système bancaire comme nous l'avons dit au chapitre premier, renvoi à l'esprit de totalité ou de l'ensemble des institutions financières d'un pays. En RDC, il est composé de cinq catégories d'institutions sous le contrôle de la Banque centrale du Congo.

#### **2.1.2. Les normes prudentielles de gestion des institutions bancaires en RDC**

Dans la plupart des pays au monde, le comité de la réglementation bancaire a le pouvoir de fixer les règles prudentielles de gestion. En République Démocratique du Congo, l'instruction n°14 de la Banque Centrale du Congo reprend les points suivants :

- Le capital minimum ;
- Le fonds propre prudentiel ;
- Le ratio de solvabilité ;
- Le ratio de division des risques ;
- La surveillance de la position de change ;
- Le ratio de liquidité ;
- Le ratio de trésorerie ;
- Le ratio de rentabilité.

---

<sup>19</sup> MABI MULUMBA, cours de théories monétaires, L1 économie, FASEG, UNIKIN, 2010-2011. P. 45.

### a) Le Capital Minimum<sup>20</sup>

L'ensemble des établissements assujettis sont tenus d'avoir un capital minimum. Au Congo, les banques sont tenues, au moment de leur inscription sur la liste des banques agréées, de disposer d'un capital libéré à concurrence d'un montant d'USD 5 million. Ce montant constitue un plancher et l'Institut d'Emission, au moment de l'agrément d'une banque, se réserve le droit d'exiger plus en fonction des prévisions d'activités lui soumises.

$$EM = \frac{\text{totalcaisse}}{\text{Totaldépot}} \times 100 \text{ (non réglementé) Encaisse minimum : EM}$$

En fait, toute banque doit justifier si son actif excède effectivement un montant au moins égal au capital minimum, le passif dont il est tenu envers les tiers.

### b) Les Fonds Propres Prudentiels<sup>21</sup>

Les fonds propres constituent un élément important de la solvabilité d'un établissement de crédit. Ils sont les derniers recours en cas des difficultés dues à des pertes qui ne pourraient être absorbées par les bénéfices courants ou les provisions. A ce titre, ils sont donc le gage ultime des créanciers.

Au sens de l'instruction n°14, ils sont constitués par la somme

- Des fonds propres de base (noyau dur)
- Des fonds propres complémentaires (limités 100% du montant des fonds propres de base).

$$Q_{fp} = \frac{F.P}{E.P} \geq 60\% \quad Q_{fp}: \text{ratio des fonds propres}$$

Ce ratio vise à limiter la transformation des dépôts à court terme en prêt à long terme.

### c) Le Ratio de Solvabilité<sup>22</sup>

En liant ce ratio à l'étude de notre travail, le ratio de solvabilité a pour objectif d'assurer la solvabilité des établissements de crédit répandu au monde. Via le ratio de Cooke, en réalisant une adéquation des fonds propres par rapport aux risques. Ce ratio indique le rapport entre les fonds propres et le total des engagements ou risques comptabilisés au bilan et hors bilan.

<sup>20</sup> Rapport annuel de la Banque centrale du Congo, 2012 P.4.

<sup>21</sup> Idem P. 5.

<sup>22</sup> Ibidem, p.6

$$Q_s = \frac{F.P}{ENG} \geq 10\% \quad Q_s: \text{ratio de solvabilité}$$

En République Démocratique du Congo, les banques sont tenues, dans la gestion de leurs ressources, de respecter un rapport de 10% minimum entre les fonds propres prudentiels et le total des risques bancaires repris. Ces risques contiennent quatre taux de pondération (0%, 20%, 50% et 100%) dont l'importance dépend du risque de la contrepartie et des garanties; attachés aux opérations.

#### d) Le Ratio de division des risques<sup>23</sup>

La règle de division des risques vise à éviter une trop forte concentration de risques sur un seul bénéficiaire, où sur un seul groupe des bénéficiaires, qui en cas de défaillance, risquerait d'entraîner la chute d'établissement de crédit. La règle est basée sur :

- L'ensemble des risques (clientèle interbancaire) sur un même bénéficiaire ou sur une même signature n'excède pas 25% des fonds propres prudentiels ;
- L'ensemble des risques (montant total) encourus sur les bénéficiaires dépassant industriellement 15% des fonds propres prudentiels desdites banques n'excède pas 800% de ces même fonds propres.

#### e) La Surveillance de la position de change<sup>24</sup>

Les banques sont tenues dans la gestion de leurs ressources et emplois de respecter de façon permanente :

1. Le rapport maximum de 5% entre montant de leur position longue ou courte dans chaque devise étrangère et le montant de leurs fonds propres prudentiels.

$$PC_1 = \frac{\text{Montant Plou PC d'une devise}}{F.P} \leq 5\% \quad PC : \text{position de change}$$

2. Le rapport maximum de 15% entre montant de leur position longue ou courte des devises et le montant de leurs fonds propres.

$$PC_2 = \frac{\text{Montant Plou PC d'une devise}}{F.P} \leq 15\%$$

En général, la position nette de change est composée:

- avoirs en monnaie étrangère (A)
- engagement en Monnaie Etrangère (E) PNC A – E

<sup>23</sup> Rapport Annuel de la Banque centrale du Congo, édition 2012 P .4.

<sup>24</sup> Idem P, 14.

### **f) Le Ratio de Liquidité**

Ce ratio a pour but d'obliger les banques à conserver suffisamment d'actifs liquides ou immédiatement disponibles en vue de faire face à d'éventuels retraits de fonds de déposants c'est-à-dire que les établissements de crédit pourront faire face aux demandes de remboursement des déposants.

Cette norme est satisfaite lorsque le ratio de liquidité est supérieur ou égal (respectant le rapport de trésorerie minimum) à 80% entre le total de disponibilités et le total des ressources à vue. Ce ratio peut être de liquidité immédiate ou de liquidité réduite.

### **g) Le Ratio de Trésorerie**

Il indique le rapport entre les encaisses des banques et les dépôts à vue.

## **2.2. PRESENTATION DE LA RAWBANK**

Dans ce chapitre, il est question de présenter notre champ d'investigation, la RAWBANK SARL. Partant de son historique jusqu'à sa structure organisation afin de permettre aux lecteurs d'avoir une idée plus détaillée de cette institution.

### **2.2.1. STATUT JURIDIQUE**

La RAWBANK est une banque commerciale indépendante congolaise créée en mai 2001 avec autorisation de la banque centrale du Congo, dirigée par Monsieur Thierry Taeymans. La banque offre plusieurs services financiers. Elle fut la première banque congolaise à offrir des services MasterCard. La banque est basée à Kinshasa et possède d'autres succursales. RAWBANK S.A.R.L est autorisée à exercer l'activité de banque commerciale par décret présidentiel N°040/2001.

### **2.2.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Le siège social de la RAWBANK se situe dans la ville de Kinshasa sur le boulevard du 30 juin au n°3487, immeuble concorde dans la commune de la Gombe. Suivant les dispositions statutaires régissant ses activités. La banque peut sur décision du conseil d'administration, transférer son siège social à tout autre endroit de la République Démocratique du Congo, établir les sièges, succursales, agences, bureaux, tant en RDC qu'à l'étranger sans réserves de l'autorisation de la banque centrale.

### **2.2.3. HISTORIQUE DE LA RAWBANK**

La RAWBANK située en République Démocratique du Congo, est une banque indépendante de droit congolais. C'est une société par action à responsabilité limitée(SARL) créée en mai 2001 par un acte notarié. Cette banque est régie par un statut des lois et des règles en vigueur sur toute l'étendue de la RDC. Elle est constituée pour une période de 30ans à partir de la date de promulgation du décret

présidentiel autorisant sa création. Elle offre des conseils financiers les cours des transactions financières.

Depuis son entrée sur le marché bancaire congolais, la RAWBANK n'a cessée de croître grâce à sa ligne novatrice des produits et services, couplées de ses techniques modernes de management.

La RAWBANK est progressivement devenue un acteur financier de premier plan en République Démocratique du Congo. Ce développement s'inscrit dans le cadre d'une organisation précise et contrôle conformément aux prescrits légaux et réglementaires en vigueur et aux normes d'éthique de déontologie et de comptabilité les plus strictes.

En effet, RAWBANK offre un paquet complet de divers produits complets et de service financiers pour les entreprises et les particuliers. Première banque congolaise à avoir intégré le réseau international SWIFT, société privée dont l'objet est d'assurer le fonctionnement d'un réseau international de communication électrique, pionnière dans la distribution des cartes de crédit MasterCard en RDC.

Grace à sa disposition d'expansion, la RAWBANK a déjà ouvert des succursales à Matadi, à Lubumbashi, Goma, Kisangani, Bukavu, Kolwezi, Likasi et sera très prochainement représentée dans presque toute l'étendue du pays, toutes les grandes villes du pays. Elle met ainsi tout en œuvre pour faciliter les activités financières de sa clientèle.

#### **2.2.4 OBJECTIFS**

RAWBANK a pour objectifs :

- D'effectuer toute les opérations de banque de bourses, de finance, de trésorerie, de commission, toute opération sur l'or et les métaux précieux.
- Le placement, l'achat, la gestion, la garde et les ventes des valeurs immobiliers et tout actif financier : la participation par voie de création de société nouvelle, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de prise de location gérance ou autrement.
- Le conseil et assistance en matière de gestion financière que tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises.
- La représentation à titre de commissionnaire de mandataire ou d'agent, de toutes personnes physiques ou morales.

- Effectuer tout acte ou toute opération pour des tiers. Acquisition, construction ou location de tout immeuble a son fonctionnement à la réalisation de son objet social.

## 2.2.5. PRODUITS DE LA BANQUE

### 2.2.5.1 Produits/services de l'entreprise

La RAWBANK déploie une offre de produits et service s'adaptés aux nécessités et aux contraintes du marché local. La banque accompagne ainsi le développement industriel et commercial des opérateurs économiques en RDC :

- Financement des importations et des exportations
- Ouvertures de crédits documentaires
- Négociations de remises documentaires
- Avances sur produits et aval d'effets
- Emissions de cautionnements de marché et lettre de garantie bancaire
- Opération de change et d'arbitrage au comptant et à terme
- Transferts nationaux et internationaux
- Dépôts à vue et à terme
- RAWBANKING (la banque via internet)
- Mise à disposition de liquidités en USD et CDF

Outres cette gamme de services, la RAWBANK offre également du conseil financier aux dirigeants d'entreprises, en ce qui concerne :

- La création
- Les fusions et acquisitions
- Les recherches de financement à moyen terme, et
- L'analyse de projets d'investissements

### I.5.2 Produits/services du particulier

La RAWBANK offre à ses clients une gamme complète de services et produits adaptés aux nécessités quotidiennes, à ses souhaits d'épargne et ses besoins de financement. Il s'agit de :

- **Compte courant** : qui est un compte classique permettant a tout client d'effectuer toutes les opérations courantes (versements, retraits, domiciliations, salaires, transferts, rapatriements) ;
- **Compte d'Epargne Fidélité** : pour ce genre de compte la RAWBANK propose a ses clients l'ouverture de « compte fidélité » pour leur permettre d'épargner en toute sécurité ;
- **Compte Academia** : c'est un compte d'épargne mis a la disposition des jeunes compris dans la tranche de 16 a 28 ans ; leur permettant d'épargner et d'effectuer des retraits en toute sécurité.
- Cartes bancaires.

A la pointe du progrès en RDC, la RAWBANK propose une offre monétique dont la gamme des produits permettant d'apporter une réponse à toute personne qui ne souhaite pas s'encombrer des liquidités pour ses paiements courants ou lors des déplacements.

Différents types de cartes sont ainsi mise en circulation. Il s'agit de :

- La carte de crédit internationale « MASTERCARDS »
- La carte prépayée internationale « MAESTRO »
- La carte prépayée internationale « WEBSURFER »
- La carte de débit « RAPIDOS PRIVATE CLASSIC, GOLD OU PLATINUM »
- La carte de débit « ACADEMIA »
- RAWBANKING

La RAWBANK propose à sa clientèle, des particuliers ou des entreprises, un service d'internet banking sous l'appellation « RAWBANKING ». Cet outil permet aux clients, à partir d'une simple connexion internet et toute sécurité, de consulter leurs comptes à la RAWBANK, d'imprimer les extraits, de commander les chèquiers et d'envoyer des messages.

- SMS Banking :

La RAWBANK a mis au point une formule de « SMS Banking » pour permettre aux clients qui le souhaitent de connaître la situation de leur compte à tout moment.

## **2.2.6 POLITIQUE GENERALE DE LA BANQUE**

La vocation de la RAWBANK est de participer dans la perspective de la mondialisation et au financement du commerce extérieur de la RDC. La RAWBANK focalise son activité sur les gros importateurs ainsi que les exportateurs »soft ou hard commodités», elle est également résolue à soutenir activement les entreprises publiques dans leurs transactions avec l'étranger et à favoriser des opérations financières des organismes internationaux, des organisations non gouvernementales. De même, elle se distingue des autres banques par l'introduction auprès du public, des produits de monétique comme la carte de débit ou la carte proton.

Les métiers dans lesquels elle s'engage à exercer sont : les transferts, la négociation, l'ouverture des crédits documentaires, les encaissements documentaires, les opérations de change, ainsi que la mise à disposition de lignes monétaires permettant aux exportateurs, aux entreprises publiques et organisations non gouvernementales de faire face au paiement des salaires ou prestations locales.

La RAWBANK se veut de devenir la référence sur le marché congolais en matière de soutien des opérations d'exportation et importation pour atteindre ses objectifs, elle se développe des avantages concurrentiels bases sur très fortes compétences et de la communication. Cette banque veut être reconnue pour la

solvabilité, et la qualité de ses services. Elle met en œuvre des moyens financiers et humains en adéquation avec les ambitions.

La RAWBANK projette de développer les métiers de « Merchant Banking » elle propose son expertise dans le domaine des conseils stratégiques, des conseils en matière de privatisation, des arrangements des financements structurés de fusion ou d'acquisition. Parallèlement à cette activité de « Merchant Banking » la RAWBANK compte jouer le rôle décisif dans la création d'une bourse de valeurs en RDC.

## **2.2.7. ORGANISATION ET STRUCTURE**

La RAWBANK est dotée d'une structure composée :

- D'un conseil d'Administration
- D'un comité de Direction
- D'un comité Spécifique

Pour une meilleure compréhension, nous expliquons brièvement la structure de la RAWBANK service par service.

### **2.2.7.1 Le conseil d'Administration**

C'est l'organe au sein duquel siègent tous les actionnaires. Il est dirigé par un président et constitue l'organe le plus important de la banque.

Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la banque, l'élaboration de sa stratégie financière, organisationnelle et commerciale et donc la réalisation de son objectif social.

Il a pour rôle de veiller à la pérennité de l'organisation en favorisant l'essor d'un leadership entrepreneurial tout en s'assurant de la qualité de la gestion journalière, de la mesure et du contrôle des risques liés aux métiers de la banque, ainsi que du respect des principes de bonne gouvernance opérationnelle tels qu'ils ont été communiqués aux membres du personnel et aux cadres de direction des 2003.

#### **2.2.7.1. Le comité de Direction**

Le comité de direction est l'organe exécutif placé sous la responsabilité de l'administrateur délégué entouré de cinq directeurs. Le rôle de comité de direction porte essentiellement sur leurs tâches suivantes.

- Proposer au conseil d'administration les grandes lignes de la stratégie de la banque
- Exécuter cette stratégie conformément aux options prises par le conseil d'administration
- Assurer l'organisation de toutes les tâches de la gestion journalière, commerciale et administrative tout en mettant en place les processus qui permettent d'identifier, de mesurer, de suivre, et de contrôler les risques encourus

- En faire rapport régulier au conseil d'administration.

Le comité de direction est composé :

- D'un président ;
- D'un vice-président ; D'un risque manager ;
- D'un directeur administratif ;
- D'un directeur commercial ; et
- D'un directeur Financier

### 2.2.7.3 Le comité Spécifique

Les comités spécifiques sont rattachés au comité de direction qui, en accord avec le conseil d'administration, en définit l'organisation, les objectifs et les modalités de fonctionnement. Ces comités sont au nombre de vingt. Ils ont pour objectif d'assurer un fonctionnement optimal de tous les services et départements de la banque, dans une démarche de qualité et sécurité au profit de toutes les parties prenantes.

Ces comités se réunissent régulièrement, chacun selon le rythme préétabli :

- Le comité commercial présidé par le directeur commercial et compte 5 membres
- Le comité de pilotage du développement réseau présidé par le directeur des moyens et compte 9 membres
- Le comité des marchés présidé par le directeur commercial, est sous divisé en trois comités : grand corporate, corporate PME et Retail
- Le comité de trésorerie présidé par l'administrateur délégué et compte 5 membres
- Le comité de crédits présidé par le secrétaire général adjoint et compte 6 membres
- Le petit comité de compliance présidé par le conseiller juridique et compte 6 membres
- Le comité informatique présidé par le directeur informatique et compte 8 membres
- Le comité d'audit, sous la présidence de l'administrateur délégué porte une fois le trimestre une appréciation sur la qualité du contrôle interne et la pertinence des méthodes comptables sur la cohérence des systèmes de mesure de surveillance et de maîtrise des risques et préconise, si besoin est, des actions préventives. Il en fait rapport au conseil d'administration.
- Les comités budgétaires présidé par l'administrateur délégué et compte 5 membres
- Le comité de sécurité des biens et des personnes présidé par le directeur des moyens et compte 5 membres

Des réunions de services sont également organisées selon les procédures et un rythme bien définis afin d'optimiser le fonctionnement de tous les rouages de la banque. Ces réunions touchent l'organisation, la monétique, les petits

crédits, les comptabilités, les services généraux, le juridique, les contentieux ainsi que les opérations.

Des comités sont également mis en place au sein des principales agences de la banque.

## **2.2.8 FONCTIONNEMENT**

La banque dispose des moyens humains, financiers, et matériels qui lui permettent de réaliser son objectif social.

### **2.2.8.1 Les Ressources Humaines**

La banque dispose une politique de recrutement locale, la majorité du personnel est constituée des nationaux. On dénombre plus d'une vingtaine d'expatriée travaillant dans différentes agences.

### **2.2.8.2 Les Moyens Matériels et Financiers**

La banque dispose d'un parc automobile affecté au convoyage des fonds. La banque utilise des fonds générés par les activités pour financer ses dépenses courantes,

Les actionnaires et les propriétaires de la banque. Les véhicules de la banque sont principalement des jeeps et des camionnettes blindées pour le transport des fonds.

### **2.2.8.3 Les systèmes Informatiques**

Toutes les opérations de la banque sont générées par un logiciel de gestion bancaire « Delta Bank » en plus de ce logiciel, la banque utilise également « Excel ».

Le système Delta Bank permet la synchronisation, la sécurisation et la centralisation de toutes les opérations de la banque (siège et succursale).

Le système Intranet « Net Look » assure la connexion interne en permettant aux agents d'échanger différents messages a caractère professionnel.

Le système VSAT permet aux agences d'effectuer les opérations, de passer des écritures de transfert sur toute autre agence sans échanger des messages et de comptabiliser les écritures de toutes les agences au siège de Kinshasa.

Les opérations internationales avec les correspondants étrangers tels que l'ING Bank a Bruxelles, HABIBI a New York sont effectuées par des SWIFT (Society World Wide Inter Bank Financial Tele communication).

### 2.2.9 IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE

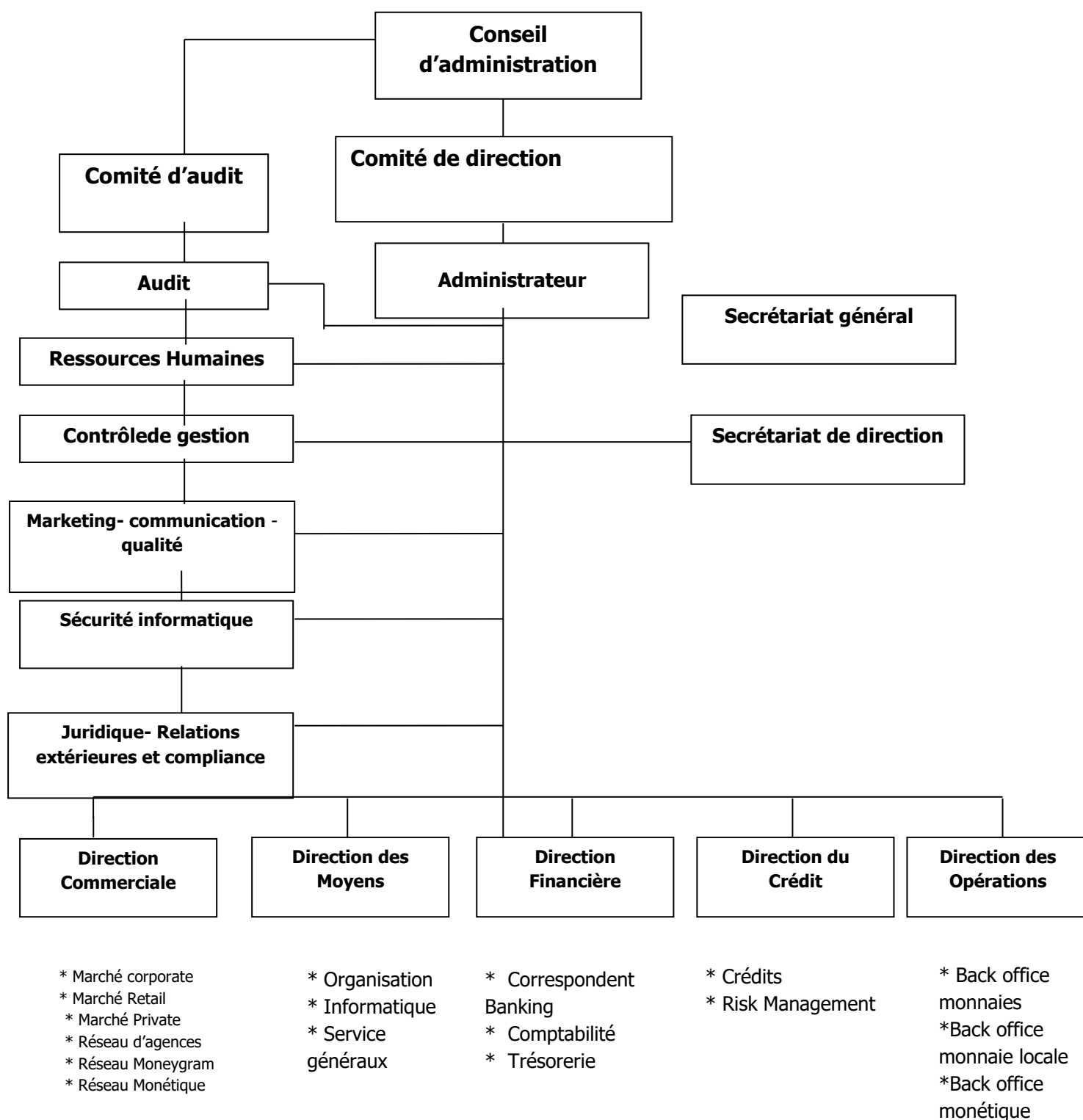
RAWBANK étant un commerçant d'argent, son rôle est de gérer les flux monétaires. Ces flux sont de deux ordres : entrants c'est-à-dire versements à la caisse, chèques, ordres de virement et les transferts venant de l'extérieur (SWIFT) et les flux sortants c'est-à-dire les paiements effectués aux guichets (décaissement), virement vers les autres banque et transferts vers l'extérieur.

Sur le plan social, RAWBANK a la recherche des compétences les meilleures sur le marché de l'emploi, la banque a poursuivi une politique de recrutement active. Le nombre d'emplois est ainsi passé au cours des deux dernières années de 300 à 515, soit une croissance moyenne annuelle de 31% pour accompagner le rapide développement commercial de la banque.

Sur le plan économique, les impôts payés par RAWBANK contribuent à l'enrichissement des caisses de l'Etat pour que ce dernier parvienne à jouer son rôle d'interventionniste.

Par le crédit qu'elle octroie aux particuliers et aux entreprises, elle permet la relance économique et par conséquent d'un démarrage de l'économie nationale. RAWBANK par des comptes et par l'offre des cartes de crédits évite aux particuliers la thésaurisation et combat l'inflation.

### 2.2.9.1 ORGANIGRAMME DE LA RAWBANK



Source : RAWBANK

Le deuxième chapitre nous permet de bien connaître et situer la RAWBANK, qui est le champ de notre investigation, ce qui nous permet d'aborder notre troisième chapitre qui est le poumon de notre étude.

### **Chapitre III. Analyse de l'impact de l'endettement sur la Rentabilité Financière de la RAWBANK.**

Ce chapitre tend à apprécier les indicateurs de levier financier et les activités de la RAWBANK pour faire un pronostic quant à l'avenir de cette institution entreprise.

#### **3.1. PRESENTATION DES MATERIAUX D'ANALYSE**

Les matériels qui ont été utilisés pour mener cette étude sont les états financiers, notamment le bilan et le tableau de formation de résultat pour une période allant de 2009 à 2014.

Avant d'aborder l'analyse proprement dite des états financiers, nous avons effectué certains travaux préalables. Il s'agit particulièrement, nous avons procédé au retraitement et reclassement des états financiers en éliminant les non-valeurs actives et passives, en reclassant les postes selon leur durée de liquidité (en actif) et exigibilité (au passif). Puis nous avons regroupé les postes en masses significatifs tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°3 : Bilan cristallisé pluriannuel de la RAWBANK de 2009 à 2014 en Franc Congolais

| ANNEE                                          | 2009               | 2010               | 2011               | 2012               | 2013               | 2014               |
|------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>RUBRIQUE</b>                                |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| <b>ACTIF</b>                                   |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| <b>Trésorerie et opérations interbancaires</b> |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Caisses et Banque Centrale du Congo            | 53 200 886         | 75 091 727         | 83 368 934         | 110 925 579        | 136 442 032        | 198 431 724        |
| Correspondants bancaires à vue                 | 107 320 651        | 117 591 132        | 171 700 873        | 206 305 494        | 153 183 931        | 277 458 406        |
| Prêts sur le marché monétaire                  | 780 000            | -                  | 33 813 545         | 11 606 331         | 38 056 00          | 15 465 000         |
| Portefeuille de placement                      | 889 627            | 36 405 035         |                    |                    |                    |                    |
| <b>Opération avec la clientèle</b>             |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Portefeuille effets commerciaux                | 2 738 501          | 3 594 098          | 3 011 159          | 7 309 324          | 27 550 947         | 20 458 816         |
| Crédits à la clientèle                         | 85 637 746         | 84 856 567         | 138 132 632        | 200 600 084        | 238 590 988        | 289 774 128        |
| <b>Comptes des tiers et de régularisation</b>  |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Comptes de régularisation de l'actif           | 7 454 691          | 8 548 934          | 20 321 368         | 28 748 991         | 20 747 519         | 21 782 786         |
| Divers actifs                                  | 2 065 936          | 3 084 272          | 3 489 715          | 4 051 362          | 7 506 713          | 3 345 934          |
| <b>Valeurs immobilisées</b>                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Immobilisations corporelles nettes             | 14 216 547         | 20 106 350         | 26 788 678         | 38 969 075         | 44 399 847         | 44 489 656         |
| Garanties et cautions                          | -                  | -                  | -                  | -                  | 849 195            | 786 597            |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                             | <b>274 304 595</b> | <b>349 278 115</b> | <b>480 626 904</b> | <b>605 516 240</b> | <b>667 327 172</b> | <b>871 993 047</b> |
| <b>PASSIF</b>                                  |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| <b>Trésorerie et opérations interbancaires</b> |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Banque Centrale du Congo                       | 162 122            | 2 341 378          | 1 791 564          | -                  | 1 799 873          | 12 966 039         |
| Comptes à vue des Correspondants               | 129 961            | 741 607            | 10 180 298         | 5 018 222          | 2 184 488          | 688 277            |

|                                               |             |             |             |             |             |            |
|-----------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| <b>Opération avec la clientèle</b>            |             |             |             |             |             |            |
| Dépôts et comptes courants à vue              | 204 274 426 | 259 540 954 | 347 638 151 | 421 925 374 | 464 266 800 | 556 527    |
| Dépôts à terme                                | 7 801 903   | 12 595 519  | 19 604 688  | 26 646 453  | 47 287 934  | 78 109 960 |
| <b>Comptes des tiers et de régularisation</b> |             |             |             |             |             |            |
| Comptes de régularisation du passif           | 14 119 782  | 10 841 768  | 18 194 870  | 31 260 363  | 23 227 391  | 77 157 006 |
| Divers passifs                                | 13 072 484  | 17 782 423  | 23 977 706  | 29 268 533  | 28 906 433  | 22 539 420 |

|                                      |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>CAPITAUX PERMANENTS</b>           |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| <b>Fonds propres</b>                 |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Capital                              | 10 066 009         | 14 536 093         | 19 111 917         | 46 515 068         | 53 167 598         | 70 143 495         |
| Réserves légales                     | 511 381            | 801 680            | 1 304 729          | 1 929 472          | 2 700 622          | 3 217 060          |
| Report à nouveau                     | -                  | 2 535 983          | 7 087 484          | -                  | -                  | -                  |
| Bénéfice de l'exercice               | 2 793 123          | 5 182 810          | 6 253 394          | 7 391 700          | 5 164 384          | 5 381 916          |
| Plus-value de réévaluation           | 4 271 139          | 5 174 087          | 7 849 053          | 8 108 679          | 8 251 501          | 8 251 501          |
| Provisions générales                 | 1 968 724          | 1 818 056          | 2 954 941          | 4 917 876          | 8 750 148          | 7 481 810          |
| <b>Autres ressources permanentes</b> |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Emprunts subordonnés                 | 8 902 077          | 9 050 445          | 9 004 975          | 9 050 000          | 9 200 000          | 9 200 000          |
| Emprunt Proparco                     | -                  | -                  | -                  | 9 050 000          | 9 200 000          | 9 200 000          |
| Emprunt SFI                          | 6 231 454          | 6 335 312          | 5 673 134          | 4 434 500          | 3 220 000          | 11 132 000         |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                  | <b>274 743 585</b> | <b>349 278 115</b> | <b>480 239 627</b> | <b>605 516 240</b> | <b>667 327 172</b> | <b>871 993 047</b> |

Sources : Elaboré à partir des états financiers de la RAWBANK de 2009 à 2014.

### Commentaires :

De la lecture de ce tableau, il sied de mentionner ce qui suit :

- le patrimoine mobilier de la RAWBANK a connu une évolution en positif. Ceci dénote dans une certaine mesure, l'absence des objectifs clairs et précis en termes de croissance de l'entreprise. Aussi, l'accroissement de ce patrimoine immobilier nécessite un financement important que la banque se mobiliser.
- les créances de la Rawbank représentent environ 40% en moyenne de la structure de ces actifs et les disponibles occupent une place résiduelle. On note que l'Etat demeure le client ayant consommé beaucoup de services fournis par la RAWBANK sans retour ni lui rendre l'ascenseur.
- L'examen du tableau de cristallisation nous montre que pour toute la période sous étude, les valeurs immobilisées sont supérieures au fonds propres. Cela signifie que, les valeurs immobilisées ne sont pas financées par les ressources propres de l'entreprise. Quant aux valeurs circulaires, elles sont aussi inférieures aux dettes à cours à court terme pour toute la période, dans ce cas l'entreprise accuse un besoin de financement.

**TABLEAU N°4 : ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DE LA RAWBANK DE 2009 à 2014**

| <b>Années<br/>Rubriques</b> | <b>2009</b> | <b>2010</b> | <b>2011</b> | <b>2012</b> | <b>2013</b> | <b>2014</b> |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Capital                     | 10 066 009  | 14 536 093  | 1 911 1917  | 46 515 068  | 53 167 598  | 70 143 493  |
| Réserves légales            | 511 381     | 801 680     | 1 304 729   | 1 929 472   | 2 700 622   | 3 217 060   |
| Résultats non distribués    | -           | 2 535 983   | 7 087 484   | -           | -           | 5 381 916   |
| Résultat de l'exercice      | 2 793 123   | 5 182 810   | 6 253 394   | 739 170     | 5 164 384   | -           |
| Provisions générales        | 1 968 724   | 1 818 056   | -           | 8 108 679   | -           | 8 251 501   |
| Plus-value de               | 4           | 5 174       | 7 849 05    |             | 8 251       |             |

|              |                   |                   |                   |                   |                   |                   |
|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| réévaluation | 271 139           | 087               | 3                 |                   | 501               |                   |
| <b>TOTAL</b> | <b>19 610 376</b> | <b>30 048 709</b> | <b>41 606 577</b> | <b>63 944 919</b> | <b>69 284 105</b> | <b>86 993 972</b> |

Sources : Elaborer à partir des états financiers de la RAWBANK de 2009 à 2014.

### 3.2. Concept de capital économique

La structure du capital économique varie selon le courant conceptuel dans lequel s'inscrit l'analyste. Il y a, à ce sujet, quatre courants.

Un premier courant conceptuel appelle capital économique le total des actifs du bilan d'ouverture de l'exercice comptable<sup>25</sup>.

Un deuxième courant pense qu'il faut plutôt considérer le capital économique du bilan de clôture. Il justifie ce choix par le fait que les investissements de l'exercice comptable d'ouverture n'ont pas contribué à la production du résultat de l'exercice comptable clos qui fait l'objet de l'analyse financière.

Un troisième courant départage les deux précédents en recommandant de faire la moyenne des actifs économiques des bilans d'ouverture et de clôture des deux exercices comptables successifs.

Dans le cadre de notre étude nous avons opté pour un quatrième courant qui appelle « capital économique » le capital d'exploitation (immobilisations d'exploitation excluant les participations) augmenté du besoin en fonds de roulement.

En fait, tous ces concepts se valent. Il serait hasardeux d'affirmer de façon péremptoire que tel ou tel autre est meilleur. L'essentiel c'est de ne pas passer d'un concept de capital économique à un autre au cours des exercices comptables successifs ou d'une étude à une autre pour ne pas affecter la comparabilité des indicateurs dans le temps et dans l'espace.

#### 3.2.1. Taux de Rentabilité Economique

<sup>25</sup> ILASHI UNSHENGWO, cours d'analyse financière G3 UNIKIN, pg 120

### 3.2.1.1. Définition

La rentabilité économique est le rapport entre le résultat net d'exploitation (RNEx) et le capital économique (CE), entendu comme étant l'ensemble des capitaux investis, quelle que soit la qualité de leurs apporteurs (associés ou créanciers).

### 3.2.2. Calcul du taux de rentabilité économique

Le taux de rentabilité se calcule par la formule suivante :  $TRE = \frac{RNEX}{CE}$

TABLEAU N°5 : DE TAUX DE RENTABILITE ECONOMIQUE DE 2009 à 2014

| Année<br>Indicateur | 2009          | 2010          | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          |
|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Résultat(1)</b>  | 2 793<br>123  | 5 182 810     | 6 253<br>394  | 7 391<br>700  | 5 164<br>384  | 5 381 916     |
| <b>VIN (2)</b>      | 14 216<br>547 | 20 106<br>350 | 26 788<br>678 | 38 969<br>075 | 45 249<br>042 | 45 276<br>252 |
| <b>TRE=(1)/(2)</b>  | <b>0.196</b>  | <b>0.258</b>  | <b>0.233</b>  | <b>0.19</b>   | <b>0.114</b>  | <b>0.119</b>  |

Sources : Elaborer à partir des états financiers de la RAWBANK de 2009 à 2014.

Tableau n°6 : Evolution de taux d'intérêt de 2009-2014

| Années<br>Taux  | 2009  | 2010  | 2011  | 2012  | 2013  | 2014  |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux d'i</b> | 14,17 | 19,84 | 17,04 | 15,36 | 15,42 | 16,75 |

Sources : Banque centrale du Congo

## 3.3. Analyse du levier financier de la RAWBANK de 2009 à 2014

### 3.3.1. Notions sur la rentabilité financière

La rentabilité financière, généralement traduite par l'expression anglo-saxonne « return on equity » (ROE » en sigle), c'est l'aptitude d'une entreprise à dégager un résultat (excédent) par rapport aux *capitaux investis par ses propriétaires*. Le taux de rentabilité financière se mesure par le rapport entre le résultat net d'exploitation et les fonds propres d'une entreprise. Cet indicateur permet aux propriétaires de savoir :

#### 3.3.1.1. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne gestion des fonds propres

L'apport des associés s'apprécie par le taux de rentabilité financière appelé aussi taux de rentabilité interne. Le TRF est le rapport entre le résultat net de l'exercice et les fonds propres. L'utilisation du RNEx se justifie par le fait qu'il est la seule composante du compte de résultat qui revient aux propriétaires, soit directement comme dividendes (partie distribuée), soit indirectement sous forme de plus-value potentielle dans les réserves (partie conservée) et report à nouveau (partie reportée).

Les normes généralement admises par les analystes en matière de rentabilité financière sont les suivantes :

TRF = 10 % et plus : la situation financière est excellente ;

TRF compris entre 4 % et 10% : la situation financière est acceptable ;

TRF compris entre 2 % et 4% : la situation financière est faible ;

TRF inférieur à 2 % : la situation financière est médiocre.

### **3.3.1.2. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne structure financière**

La rentabilité financière comme résultat d'une bonne structure financière s'analyse comme effet de levier, qui est un indicateur très important en analyse financière que nous avons jugé bon d'isoler pour un meilleur dans le point 7.5. Ci-dessous.

### **3.3.2. Notion de levier financier**

Le degré d'endettement d'une entreprise a une incidence sur sa sécurité et son indépendance financière d'une part, et sur son développement et sa rentabilité financière de l'autre. Ce qui nous intéresse ici c'est l'incidence du degré d'endettement sur la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires.

Pour apprécier la rentabilité financière comme résultat d'une bonne structure financière, il faut ajouter au taux de rentabilité économique le levier financier.

### **3.3.2. Mode de calcul**

$$TRF = TRE + (TRE - i) \frac{\text{Dettes}}{EP}$$

**TABLEAU N° 7 : Evaluation de levier financier de la RAWBANK en dollars de 2009 à 2014**

| Années<br>Indicateurs         | 2009           | 2010          | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          |
|-------------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| TRE (1)                       | 0.196          | 0.258         | 0.233         | 0.190         | 0.114         | 0.119         |
| I (2)                         | 16.98          | 18.90         | 19.92         | 15.93         | 14.84         | 14.86         |
| Dettes (3)                    | 15 133<br>531  | 15<br>385757  | 14 678<br>109 | 22 534<br>500 | 21 620<br>000 | 29 532<br>000 |
| F.P. (4)                      | 19 610<br>376  | 30 048<br>709 | 44 561<br>518 | 68 862<br>795 | 78 034<br>253 | 94 475<br>782 |
| (1)-(2) $\frac{(3)}{(4)}$ (5) | -12.91         | -0.42         | -6.32         | -5.022        | -3.99         | -4.53         |
| TRF = (1) +<br>(5)            | <b>-12.880</b> | <b>-0.162</b> | <b>-6.087</b> | <b>-4.832</b> | <b>-3.876</b> | <b>-4.411</b> |

### Commentaires

L'examen de ce tableau permet de constater que le levier financier est négatif pour toute la période sous étude. Cela s'explique par le fait que le taux d'intérêt est supérieur au taux de rentabilité économique pour toute la période. Dans ce cas plus la société va s'endetter plus elle va perdre car le levier financier va réduire la rentabilité financière de cette société. Cette situation doit être préoccupante pour les dirigeants de cette société car elle travaille pour ne rien gagner alors qu'elle fait face aux remboursements des montants empruntés en y ajoutant les frais financiers.

## CONCLUSION

Nous voici arrivé au terme de notre étude portant sur l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière d'une institution financière bancaire, cas de la RAWBANK de 2009 à 2014. Il sied de souligner que comme toute autre entreprise, elle a évolué dans un environnement mouvant et agressif dans lequel ses actions rencontrent de multiples obstacles.

Ainsi, il a été question, dans cette étude, de faire une analyse de l'endettement au sein de la RAWBANK pour pouvoir apprécier sa rentabilité financière au cours de la période sous-étude. Pour bien mener cette étude, nous avons utilisé la méthode descriptive et la méthode analytique qui, quant à elles, nous ont permis d'apprécier les états financiers de la RAWBANK, des 2009 à 2014 et sur base desquels nous avons examiné les différents indicateurs évoqués tout au long de l'étude.

Pour y arriver, nous avons pu organiser notre travail en 3 chapitres dont le premier s'est intéressé à appréhender les différentes notions théoriques sur le levier financier, le deuxième qui a porté sur la présentation de la RAWBANK et le troisième chapitre s'est appesanti enfin sur l'analyse proprement dite de l'endettement de la RAWBANK au regard de sa rentabilité financière.

Cependant, l'espace temporel sous lequel notre étude a été amenée révèle d'une manière ou d'une autre l'évolution séquentielle de l'endettement de la RAWBANK durant la période sous étude comme suit : Le levier financier est négatif de 2009 à 2014. Cela s'explique par le fait que le taux d'intérêt est supérieur au taux de rentabilité économique sur toute la période. Cette situation n'a pas permis à la RAWBANK de rentabiliser ses capitaux propres après avoir contracté des dettes suites aux difficultés financières qu'a couru l'entreprise.

Néanmoins, pour bien assurer sa survie et sa performance, encore lui faudrait-il de bien piloter c'est-à-dire de mettre en œuvre des méthodes qui puis lui permettre d'agir de façon plus performante. Pour ce faire, il faut également de bons contrôleurs de gestion pour la bonne définition et mise en place des procédures et termes d'informations fiables : et de bons auditeurs internes pour une appréciation permanente du contrôle des opérations réalisées de façon indépendante et pour compte de différentes directions.

Ainsi, nous n'avons la prétention d'avoir contourné tout le travail, compte tenu du fait que le travail scientifique demeure toujours perceptible. C'est ainsi que nous sollicitons l'indulgence de toute lecteur avertie.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

- Florent DEISTING et Jean-Pierre LAHILLE, Aide-mémoire Analyse Financière, Dunod, 4ieme Edition, 2013
- Philippe WAECHTER, Une conjoncture mondiale moins soutenue, 2009
- Gilbert MASURE, Comptabilité, Paris, 2013
- Felix LUMONANSONI M., Pratique de la théorie financière dans l'entreprise, 1<sup>ère</sup> Edition, Kinshasa, 2012
- Gilles FRACHONS et Yves ROMANET, Finance d'entreprise, Paris, 1985

### II. ARTICLE

- Nathalie GARDES, Maitre de conférences en gestion, Finance d'entreprise, Paris, 2006

### III. NOTES DE COURS

- ILASHI UNSHENGWO, Notes de cours d'Analyse financière, 3ieme Graduat/B, UNIKIN, 2011-2012
- KIBUEY MULAMBU P., La Fiscalité et la Gestion de l'Entreprise, 3ieme Edition, Février 2014

### IV. SITES INTERNET

- [www.etudier.com/dissertations/Besoins-et-sources-de-Financement-De/396182.html](http://www.etudier.com/dissertations/Besoins-et-sources-de-Financement-De/396182.html)
- [www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com), Analyse de la structure financière d'une entreprise du secteur de transport maritime (Cas de l'Amicongo de 2007 à 2009), ULK, 2010
- [www.petite-entreprise.net/Fiches pratiques/Financement-Trésorerie-Prévisionnel](http://www.petite-entreprise.net/Fiches_pratiques/Financement-Trésorerie-Prévisionnel)

## Table des matières

|                                                                               |      |
|-------------------------------------------------------------------------------|------|
| EPIGRAPHE .....                                                               | i    |
| DEDICACE .....                                                                | ii   |
| AVANT –PROPOS .....                                                           | iii  |
| LA LISTE DES ABREVIATIONS .....                                               | v    |
| PLAN DU TRAVAIL.....                                                          | vii  |
| INTRODUCTION.....                                                             | vii  |
| 1. PROBLEMATIQUE .....                                                        | vii  |
| 2. HYPOTHESES .....                                                           | vii  |
| 3. ETAT DE LA QUESTION .....                                                  | vii  |
| 4. INTERET ET CHOIX DU SUJET .....                                            | vii  |
| 5. OBJECTIFS .....                                                            | vii  |
| 6. METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....                                               | vii  |
| 7. DELIMITATION DU SUJET .....                                                | vii  |
| CHAPITRE I. GENERALITES SUR LES CONCEPTS DE BASE .....                        | vii  |
| SECTION I. NOTIONS SUR L'ANALYSE FINANCIERE.....                              | vii  |
| I.1. Cadre opérationnel de l'analyse financière.....                          | vii  |
| I.2. Etapes de l'analyse financière .....                                     | vii  |
| 1.2. Notions sur la rentabilité financière.....                               | vii  |
| 1.3. Les relations entre les trois types de rentabilités .....                | vii  |
| I.5. La Structure financière d'une entreprise .....                           | vii  |
| SECTION II. NOTIONS SUR L'EFFET DE LEVIER FINANCIER.....                      | vii  |
| 2.1. Les différentes sources de financement .....                             | vii  |
| 2.1.1. Sources de financement externe .....                                   | vii  |
| 2.1.2. Source de financement interne.....                                     | vii  |
| 2.2. Caractéristiques des sources de financement.....                         | viii |
| 2.2.1. Définition.....                                                        | viii |
| 2.2.2. Objectif et intérêt.....                                               | viii |
| 2.3. Le seuil de rentabilité .....                                            | viii |
| 2.3.2. Rôles du seuil de rentabilité .....                                    | viii |
| 2.3.3. Calcul du seuil de rentabilité .....                                   | viii |
| 2.3.4. Rentabilité financière d'une entreprise liée à l'effet de levier ..... | viii |
| 2.3.5. Rentabilité économique .....                                           | viii |

|                                                                                                      |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 2.4. Mécanisme .....                                                                                 | viii |
| 2.4.1. Une technique d'autofinancement .....                                                         | viii |
| 2.4.2. Les Risques de l'effet de levier .....                                                        | viii |
| 2.4.3. Valorisation de l'effet de levier à travers le ratio d'endettement .....                      | viii |
| 2.4.4. Exemple pratique .....                                                                        | viii |
| 2.5. Types d'emprunt .....                                                                           | viii |
| 2.6. ENDETTEMENT .....                                                                               | viii |
| 2.6.1. Calcul de l'effet de .....                                                                    | viii |
| 2.1.1. Présentation du système bancaire .....                                                        | viii |
| 2.2.1. STATUT JURIDIQUE.....                                                                         | viii |
| 2.2.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE .....                                                                   | viii |
| 2.2.3. HISTORIQUE DE LA RAWBANK.....                                                                 | viii |
| 2.2.4 OBJECTIFS .....                                                                                | viii |
| 2.2.5. PRODUITS DE LA BANQUE .....                                                                   | viii |
| 2.2.5.1 Produits/services de l'entreprise.....                                                       | viii |
| 2.2.5.2 Produits/services du particulier .....                                                       | viii |
| 2.2.6 POLITIQUE GENERALE DE LA BANQUE.....                                                           | viii |
| 2.2.7. ORGANISATION ET STRUCTURE.....                                                                | viii |
| 2.2.7.1 Le conseil d'Administration .....                                                            | viii |
| 2.2.7.1. Le comité de Direction .....                                                                | viii |
| 2.2.7.3 Le comité Spécifique .....                                                                   | viii |
| 2.2.8 FONCTIONNEMENT .....                                                                           | viii |
| 2.2.8.1 Les Ressources Humaines .....                                                                | viii |
| 2.2.8.2 Les Moyens Matériels et Financiers.....                                                      | viii |
| 2.2.8.3 Les systèmes Informatiques .....                                                             | viii |
| 2.2.9 IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE.....                                                                   | viii |
| 2.2.9.1 ORGANIGRAMME DE LA RAWBANK .....                                                             | viii |
| Chapitre III. Analyse de l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière de la rawbank. .... | viii |
| 3.1. PRESENTATION DES MATERIAUX D'ANALYSE .....                                                      | ix   |
| 3.2. Concept de capital économique.....                                                              | ix   |
| 3.2.1. Taux de Rentabilité Economique.....                                                           | ix   |
| 3.2.1.1. Définition.....                                                                             | ix   |
| 3.2.2. Calcul du taux de rentabilité économique .....                                                | ix   |
| 3.3. Analyse du levier financier de la RAWBANK de 2009 à 2014.....                                   | ix   |

|                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.3.1. Notions sur la rentabilité financière.....                                         | ix |
| 3.3.1.1. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne gestion des fonds propres..... | ix |
| 3.3.1.2. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne structure financière.....      | ix |
| 3.3.2. Notion de levier financier.....                                                    | ix |
| 3.3.2. Mode de calcul .....                                                               | ix |
| CONCLUSION .....                                                                          | ix |
| INTRODUCTION.....                                                                         | 1  |
| 1. PROBLEMATIQUE .....                                                                    | 1  |
| 2. HYPOTHESES .....                                                                       | 2  |
| 3. ETAT DE LA QUESTION .....                                                              | 3  |
| 4. INTERET ET CHOIX DU SUJET .....                                                        | 3  |
| 5. OBJECTIFS .....                                                                        | 3  |
| 6. METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....                                                           | 4  |
| 7. DELIMITATION DU SUJET.....                                                             | 5  |
| 8. CANEVAS DU TRAVAIL.....                                                                | 5  |
| CHAPITRE I. GENERALITES SUR LES CONCEPTS DE BASE .....                                    | 6  |
| SECTION I. NOTIONS SUR L'ANALYSE FINANCIERE.....                                          | 6  |
| 1.1. Cadre opérationnel de l'analyse financière.....                                      | 6  |
| 1.2. Etapes de l'analyse financière .....                                                 | 8  |
| ➤ L'équilibre à long terme, ou le fonds de roulement.....                                 | 10 |
| ➤ L'analyse du besoin en fonds de roulement.....                                          | 10 |
| ➤ Le niveau de la trésorerie de l'entreprise.....                                         | 11 |
| 1.5. Notions sur la rentabilité financière.....                                           | 15 |
| 1.6. Les relations entre les trois types de rentabilités .....                            | 16 |
| 1.5. La Structure financière d'une entreprise .....                                       | 17 |
| SECTION II. NOTIONS SUR L'EFFET DE LEVIER FINANCIER.....                                  | 23 |
| 2.1. Les différentes sources de financement .....                                         | 24 |
| 2.1.1. Sources de financement externe .....                                               | 25 |
| 2.1.2. Source de financement interne.....                                                 | 25 |
| 2.2. Caractéristiques des sources de financement.....                                     | 26 |
| 2.2.1. Définition .....                                                                   | 27 |
| 2.2.2. Objectif et intérêt .....                                                          | 27 |
| 2.3. Le seuil de rentabilité .....                                                        | 27 |
| 2.3.1. Notions .....                                                                      | 27 |

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2.3.2. Rôles du seuil de rentabilité .....                                                        | 28        |
| 2.3.3. Calcul du seuil de rentabilité .....                                                       | 28        |
| 2.3.4. Rentabilité financière d'une entreprise liée à l'effet de levier .....                     | 30        |
| 2.3.5. Rentabilité économique .....                                                               | 31        |
| 2.4. Mécanisme .....                                                                              | 31        |
| 2.4.1. Une technique d'autofinancement .....                                                      | 31        |
| 2.4.2. Les Risques de l'effet de levier .....                                                     | 31        |
| 2.4.3. Valorisation de l'effet de levier à travers le ratio d'endettement .....                   | 31        |
| 2.4.4. Exemple pratique .....                                                                     | 32        |
| 2.5. Types d'emprunt .....                                                                        | 32        |
| 2.6. ENDETTEMENT .....                                                                            | 32        |
| 2.6.1. Calcul de l'effet de levier .....                                                          | 33        |
| 2.1.1. Présentation du système bancaire .....                                                     | 34        |
| <b>2.2.1. STATUT JURIDIQUE.....</b>                                                               | <b>37</b> |
| <b>2.2.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE .....</b>                                                         | <b>37</b> |
| <b>2.2.3. HISTORIQUE DE LA RAWBANK.....</b>                                                       | <b>37</b> |
| <b>2.2.4 OBJECTIFS.....</b>                                                                       | <b>38</b> |
| <b>2.2.5. PRODUITS DE LA BANQUE .....</b>                                                         | <b>39</b> |
| <b>2.2.5.1 Produits/services de l'entreprise .....</b>                                            | <b>39</b> |
| <b>1.5.2 Produits/services du particulier.....</b>                                                | <b>39</b> |
| <b>2.2.6 POLITIQUE GENERALE DE LA BANQUE.....</b>                                                 | <b>40</b> |
| <b>2.2.7. ORGANISATION ET STRUCTURE .....</b>                                                     | <b>41</b> |
| <b>2.2.7.1 Le conseil d'Administration .....</b>                                                  | <b>41</b> |
| <b>2.2.7.1. Le comité de Direction .....</b>                                                      | <b>41</b> |
| <b>2.2.7.3 Le comité Spécifique .....</b>                                                         | <b>42</b> |
| <b>2.2.8 FONCTIONNEMENT .....</b>                                                                 | <b>43</b> |
| <b>2.2.8.1 Les Ressources Humaines.....</b>                                                       | <b>43</b> |
| <b>2.2.8.2 Les Moyens Matériels et Financiers .....</b>                                           | <b>43</b> |
| <b>2.2.8.3 Les systèmes Informatiques.....</b>                                                    | <b>43</b> |
| <b>2.2.9 IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE.....</b>                                                         | <b>44</b> |
| <b>2.2.9.1 ORGANIGRAMME DE LA RAWBANK .....</b>                                                   | <b>45</b> |
| Chapitre III. Analyse de l'impact de l'endettement sur la Rentabilité Financière de la RAWBANK. . | 47        |
| 3.1. PRESENTATION DES MATERIAUX D'ANALYSE .....                                                   | 47        |
| 3.2. Concept de capital économique.....                                                           | 51        |

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 3.2.1. Taux de Rentabilité Economique.....                                                | 51        |
| 3.2.1.1. Définition.....                                                                  | 52        |
| 3.2.2. Calcul du taux de rentabilité économique .....                                     | 52        |
| 3.3. Analyse du levier financier de la RAWBANK de 2009 à 2014.....                        | 52        |
| 3.3.1. Notions sur la rentabilité financière.....                                         | 52        |
| 3.3.1.1. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne gestion des fonds propres..... | 52        |
| 3.3.1.2. Rentabilité financière comme résultat d'une bonne structure financière.....      | 53        |
| 3.3.2. Notion de levier financier .....                                                   | 53        |
| 3.3.2. Mode de calcul .....                                                               | 53        |
| CONCLUSION .....                                                                          | 55        |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                                                | <b>56</b> |
| Table des matières .....                                                                  | 57        |